

L'Union des Cantons de l'Est
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE JEUDI
PAR
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INCORPORÉE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an.—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne..... 30 centim.
Insertions subséquentes..... 20 ..
Baptêmes Mariages et Sépultures... 25 ..
Gratuit pour les abonnés

Toute publication personnelle ou intéressée
rapportée d'institutions financières ou autres
seront insérées comme annonces, à 12 centim.
à la ligne

LETTRÉ DE QUÉBEC

(Suite)

M. Jos Dufresne, député de Joliette, souleva un long débat sur la loi des faillites. Plusieurs orateurs y prirent part. L'hon. Taschereau, au cours de ses remarques, déclara amèrement qu'il y avait dans la loi de faillites un article fatal, qui permet aux cultivateurs de faire faillite. Ils sont les premiers à les déplorer. Nous voulions faire amender cette loi à Ottawa, qui nous a répondu: "Nous ne pouvons pas à cause des Progressistes de l'Ouest. Les cultivateurs de Québec sont contre le droit de faillite, mais ceux de l'Ouest sont tous pour." L'hon. Taschereau ajoute: Le droit de faillite appartient aux commerçants; il ne devrait pas être accordé à tout le monde et cette question devrait être en dehors de la politique.

La motion de Dufresne est adoptée. M. Galipault fait adopter un projet de loi qui porte à \$100,000, le montant que le Gouvernement met à la disposition des petites municipalités qui s'organisent pour combattre l'incendie. Le projet est adopté sans discussion.

Si les vœux de la députation se réalisent, nous aurons certainement l'uniformité de l'heure dans toute la province. Le Chambre s'est déclarée en faveur de cette mesure par le vote le plus considérable encore donné au cours de cette session. Deux voix dissident seulement. Mais encore faudra-t-il que les municipalités se prononcent, quitte au gouvernement de prendre une décision ultérieure.

Montréal aura peut-être une exposition internationale. Le parain du bill, M. Thunder, déclare que l'association de l'exposition projetée se compose d'hommes sérieux, recrutés parmi les gens d'affaires; représentant tous les corps politiques, sociaux, commerciaux et agricoles de Montréal. Pour mettre ce beau projet en acte la province ne serait appelée à souscrire qu'un faible montant. M. Plante, de Beauharnois, demande l'opinion de l'honorable M. Caron, qui s'y entend dans les expositions. Le ministre dit que les expositions sont du bon. Il ne faut pas trop les multiplier, mais bien plutôt assurer les succès de celle déjà vivantes. Tout de même avec de l'organisation et un travail sérieux une exposition internationale à Montréal, devrait remporter un grand succès. L'hon. M. Patenaude est de cet avis et le bill Thunder est finalement adopté.

M. Louis Létoirneau, député de Québec-Est, a fait adopter un bill accordant une charte à la Québec Western Railway Co. Il s'agit d'une voie ferrée qui traverserait les comités de Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Lac St-Jean, pour filer ensuite jusqu'à la Baie James.

Le notaire Hamel, député de Portneuf, soumet à la Chambre plusieurs amendements se rapportant aux procédures du notariat. Le jeudi, 28 février, le feuilleton de la Chambre apparaissait avec une motion, qu'a créée une assez grande impression. Elle se lit comme suit et est présentée par un député de la loyale Opposition: M. Camille Houde, député de Ste-Marie. "Copie de toute correspondance, documents, requêtes, etc. depuis le 1er juillet 1923, entre le Procureur Général et M. Lucien Drolet, avocat, relativement à l'affaire Garneau." Cette déjà légendaire affaire, en prenant de l'actualité, passionne un peu la presse qui en a fait mention dans différents journaux, et que nous considérons au cours de votre limitation chronique. Outre M. Lucien Drolet, plusieurs avocats imminents, et préalablement intéressés, se grouperont autour de M. Lucien Drolet, si cette motion fait écho

une enquête nous aurait été ag... pouvoir communiquer avec M. Lucien Drolet, pour avoir quelques détails sur ce qu'il prétend faire; mais des affaires impérieuses l'ont appelé à Montréal. La motion Houde a déjà traversé les murs du parlement et une grande et sérieuse inquisition se fait au sujet de cette question qu'a passionné le verdict populaire, pour laquelle le gouvernement a dépensé des sommes, le justifiant de sa bonne foi, et que sur la motion Houde, il donnera, nous n'en doutons pas, sa plus grande attention.

A la dernière heure on s'accorde généralement à admettre que la session se terminerait le ou vers le 15 mars. A tout événement, tous les députés qui suivent la session depuis de longues semaines, commencent et avec raison, à trouver que si c'est intéressant en dedans, il fait bien beau au dehors et que le premier couplet que nous chante le soleil printanier a des attraits capable de rivaliser avec les plus belles fleurs d'époque, que nous ne manquerons pas de voir éclore encore et en nombre, sur le parquet de la Chambre, la semaine prochaine.

Camille Duguay.

La Baie

—Le cinq mars notre église était littéralement remplie autour des restes refroidis du chanoine J. Elzéar Bellemar, ancien curé de cette paroisse pendant quinze ans, décédé à Nicolet dans la soixante-quinzième année de son âge et la cinquante-deuxième de son sacerdoce.

La veille, un service solennel où l'on remarquait un clergé nombreux et une foule compacte, redoublant hautement la vénération qui entourait la personne du défunt.

Le doyen des prêtres du diocèse, dans le service actif, nous retraçait ses vertus, ses talents et ses mérites. Le corps fut transporté à La Baie où devait avoir lieu l'inhumation, et un second service avait lieu le lendemain.

Mgr J. S. H. Bruneau présidait au trône, accompagné des RR. A. Bellemar, frère du défunt, curé de Bateau, et M. Roy, ancien curé, retiré à Victoriaville.

Aux quatre coins du catafalque MM. les chanoines O. J. Hamel, curé de St-Zéphirin, Ed. Tessier, V. F., curé de St-François du Lac, Joseph Bourgeois, Supérieur, l'abbé Ernest Proulx, économiste Séminaire de Nicolet.

Le célébrant fut le chanoine Omer Manseau, enfant de la paroisse, V. F., curé de St-Cyrille, assisté des abbés Chs Massé, curé de St-Lucien et Rosario Faucher, aumônier des Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur l'on remarquait les abbés P. A. Gouin, curé de La Baie, Jos A. Normandeau, missionnaire colonisateur Montréal, Albert Désilets, curé de St-Venceslas, L. R. Belcourt, vicaire de St-Zéphirin, E. A. Lemaire, vicaire de La Baie, M. l'abbé Ludger Morin, secrétaire évêché Nicolet, agissant comme cérémoniaire.

Plusieurs membres du clergé qui avaient assistés la veille à Nicolet, furent empêchés par divers contretemps de se rendre à La Baie.

Les porteurs furent les anciens et nouveaux marguilliers. Portait la croix, M. Philippe Breton. Le corps était porté par MM. Alvarez Manseau, Chs Lefebvre, J. B. Lemire, Ernest Lemire, Norbert Allard, Calixte Allard et Donat Leclerc.

Avant l'absoute Mgr Bruneau prononça l'oraison funèbre. Il nous rappela à grands traits la vie du défunt, considérant chez lui l'ami, le professeur, le prêtre, curé. L'ami: L'orateur fait ressortir l'affabilité et la délicatesse du caractère du défunt, sa cordialité, son hospitalité sa charité. L'orateur cite à l'appui de ses assertions les nombreuses visites qu'il s'estimait heureux de rendre en différentes circonstances à son ami de cœur. Les nombreux visiteurs, tant parmi le clergé que parmi les fidèles, qui tous le tenaient en haute considération.

Le professeur:—Mgr rappelle ici les souvenirs du collège de Nicolet, où lui-même était l'élève du défunt. Il nous cite les charges importantes que les autorités lui avaient confiées, et il nous fait part avec connaissance de cause de ses méthodes, de sa clarté, de sa précision et de sa recherche du divin, comme cause première de toutes

AVIS

LA MICA INSULATOR Co. a le plaisir d'annoncer qu'ils sont encore en position de donner du Mica pour être effeuillé dans les maisons privées

A toutes les Succursales.

Toutes personnes désirant faire cet ouvrage n'auront qu'à se présenter à nos différentes succursales où nous leur donnerons

TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

MICA INSULATOR CO.

VICTORIAVILLE, P. Q.



LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES
ENGELURES ENTORSES
MEURTRISSURES MAUX DE CORGE
LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

MORT DE LOUISE

Enfant de Mme et M. Maurice Blondin de Bécancourt.

Après avoir plané pendant douze longues semaines, au chevet de la petite Louise, l'Ange de la mort n'a eu qu'à la froler de son aile pour l'amener au paradis, où de toute éternité maintenant elle fera escorte et chantera les louanges du créateur, et le bénira pour l'avoir substitué aux périls de la terre, et pour lui avoir procuré avec autant de facilités et sitôt, un ciel si difficile à gagner.

A bien se raisonner, les consolations seraient grandes!!! mais la nature est ainsi faite, et les pauvres parents pleurent. Cela se comprend. Ironie des choses, on dirait que ces petits êtres prennent plus de places au foyer et dans les cœurs que tout autre.

Aujourd'hui qu'elle n'est plus, tout parle d'elle. On s'est même efforcé de faire disparaître ses jouets, et tout ce qui peut rappeler son souvenir. C'est peine inutile! Si par hasard, on retrouve une de ces mille petites choses qui l'amusait, l'idée de la chère petite disparue renait avec plus d'acuité et arrache de nouveaux sanglots aux parents désolés, qui ont pourtant fait tout ce qui était humainement possible pour la soustraire à la mort. Le plus grand deuil de ceux qui la constatent et le travail assidu et constant de la jeune mère, qui malgré l'attente d'un nouveau-né, qui lui est arrivé, comme ange consolateur, quelques jours avant la disparition de la petite sœur, a passé ses jours et ses nuits près de la couche de la petite malade, à faire à la lettre ce que la science des meilleurs médecins prescrivait. Tout a été inutile.

Le bon Dieu la réclamait. Il voulait l'arracher aux misères multiples de ce monde, où l'on retrouve toujours l'épine tout près de la rose, et où les cœurs se font de plus en plus nombreux, pour la faire jouir à jamais de son beau ciel. Là elle priera et intercédera pour ceux qui lui ont fait son court et court vie, toute de joies et de caresses, et qu'elle quitte précisément au moment où les petites contrariétés allaient contrister son âme d'enfant et plus tard peut-être les grandes douleurs inhérentes à notre triste sort la lui auraient meurtri.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 26 de février dernier. Tous avaient voulu prouver leurs sympathies à la famille Blondin, en assistant aux funérailles, ou en exprimant par message des condoléances auxquelles nous joignons les nôtres.

Que Mme et M. Maurice Blondin ainsi que la vénérable grand-mère,

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

A VENDRE

Bon poste de commerce, grande écurie de louage et grand terrain situé dans le centre du Village de St-Albert. Le tout en parfait ordre. A vendre. Bonnes conditions. S'adresser à H. H. GUAY LTEE, Victoriaville, P. Q.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

Le Docteur EDGAR LAROCHE

DENTISTE

Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires; ces derniers en moins de dix minutes, Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE, dont il possède le privilège absolu dans tout le district d'Arthabaska. Satisfaction garantie pour tout ouvrage dentaire

Jambons Fumés d'après les Procédés Danois

Bientôt vous aurez à vous préoccuper de l'achat d'un excellent jambon pour PAQUES.

C'est en demandant à votre fournisseur le jambon de la

Coopérative Fédérée de Princeville

que vous ferez le choix le plus heureux.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne, Girouard

AVOCATS ARTHABASKA

Bureau de Perrault & Perrault, rue de l'Eglise

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries

LOUIS-RENAUD LAVERGNE, B. L. LL. B., C. R.
WILFRID GIROUARD, B. A. B.C.L.

Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT

ARTHABASKA, P. Q.

Fél. Local Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.

AVOCAT

MONTREAL, P. Q.

Tél. Main 2764 : Bureau 99 rue St-Jacques

Côté, Champoux & Lavoie,

AVOCATS

81, rue St-Pierre — QUEBEC

M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient son bureau à sa maison, à Arthabaska, où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand

AVOCATS

VICTORIAVILLE

WILFRID LALIBERTÉ, C. R.
PHILIPPE MARCHAND

Bureaux: Hôtel de ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES

ARTHABASKA, P. Q.

L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU L. L.B.

B. FEENEY, B. A.

NOTAIRE

ASSURANCES: VIE ET FEU

Achat et Vente de Débitures municipales, scolaires et autres.

PRINCEVILLE, P. Q.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD

INDUSTRIELS

ARTHABASKA, P. Q.

HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD

Entrepreneurs de construction de toutes sortes.

Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage découpage, bois réparé.

Chaudière installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS

VICTORIAVILLE, P. Q.

MEUBLES — TAPIS — PRÉLANTS

Amédée Landry,

ARPENTREUR,

BÉCANCOURT, COMTÉ DE NICOLET

M. Landry est un arpentier d'expérience

Le Dr Roch Hébert

Spécialiste

Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

72 Des Forges, Trois-Rivières—Tél. 1424

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Bernier, le 2ème mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.

DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

255 rue Sherbrooke Est, Montréal.

8 fév. 1923.—1 an.

Le Samedi

ET

La Revue Populaire

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE DE L'UNION

Arthabaska, P. Q.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 13 MARS 1924



FUNERAILLES DE M. LE CHANOINE BELLEMARE

A NICOLET

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, les funérailles de M. le chanoine Bellemare ont eu lieu lundi, le 11 mars.

C'était un saint prêtre, des plus distingués de notre diocèse. Excessivement humble et modeste, il possédait de grands talents et une intelligence de premier ordre.

Nommé curé à Ste-Hélène de Chester en 1878, il y a bâti l'église et le presbytère en 1885, puis nommé curé de St-Cyrille de Wenden en 1890, il a construit le presbytère en 1891; enfin transféré à la cure de La-Baie-du-Febvre en 1898, il y a édifié l'église en 1899, puis l'église ayant été incendiée le 25 mars 1902, il l'a reconstruite entre 1902 et 1905.

Ce fut donc un ministère très absorbant, si l'on retient que, en dépit de ces soucis d'ordre matériel, M. le curé Bellemare fut toujours zélé auprès des âmes et que sa prédication fut toujours préparée avec un soin extrême.

Enfin vers la fin de sa carrière, en 1913, il fut nommé chapelain des Sœurs du Précieux-Sang et prit sa retraite l'année suivante, car il était devenu infirme et sourd d'une oreille. C'est alors qu'il songea à écrire l'histoire de Nicolet, et que malheureusement il n'a pu terminer.

En 1922, il célébra ses noces d'or, 50e anniversaire de sa prêtrise.

Sa mort a suscité des regrets profonds chez ceux qui l'ont connu. On chercherait en vain, dans cette existence toujours vouée au travail, un moment où M. Bellemare se serait départi de son évangélique douceur.

Son corps, resté exposé en chapelle ardente, à sa résidence, rue Plessis, du 29 février au 3 mars, a été transporté à la cathédrale lundi après-midi, accompagné d'un nombreux cortège. Mardi matin, à 10 hrs cet lieu un service solennel célébré par son frère M. l'abbé Adélar Bellemare, curé de Batiscan, et l'absoute fut donnée par Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. le chanoine Edmond Grenier, curé de St-Germain de Grantham. L'orateur rappela les leçons de la mort, résuma la carrière du défunt et releva les mérites de sa vie de prêtre toujours intègre, intensément occupé par les labours de l'administration curiale et qui sut dérober à ses récréations et à ses nuits le temps de rédiger une œuvre historique qui reste un modèle de monographie.

M. l'abbé Elzéar Bellemare fut appelé par l'évêque de Nicolet, le 27 décembre dernier à faire partie du chapitre du diocèse de Nicolet, comme chanoine honoraire.

Toutes les communautés religieuses: Le Séminaire, les Sœurs de l'Assomption, Le Précieux-Sang l'Hôtel-Dieu, Les Frères des Ecoles Chrétiennes étaient largement représentés.

Un grand nombre de membres du clergé étaient aussi présents. Au chœur on remarquait: Au trône Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, assisté de M. le chanoine Jos. Bourgeois, Supérieur du Séminaire de Nicolet, et de M. l'abbé J.-A. Lesieur, curé de Ste-Génévieve de Batiscan.

A l'autel: M. l'abbé Adélar Bellemare, curé de Batiscan, et frère du défunt a chanté le service, assisté de MM. Béliveau et Lefebvre, comme diacre et sous-diacre. Autour du catafalque: M. le chanoine Denoncourt, curé de St-Philippe des Trois-Rivières, le R. P. Albert Bellemare, S.J., de Montréal, M. l'abbé Ph. Bourassa, curé de St-David, et M. l'abbé P.-A. Gouin, curé de La Baie du Febvre. Au chœur: Mgr J.-E. Bourret, P. A., V. G., Mgr Paquin, de Pévé-

LETTRE DE QUEBEC

Nous entrons très probablement dans la dernière semaine de la session qui en aura duré dix. Encore qu'il reste beaucoup de travail sur l'ordre du jour, une entente aurait été conclue entre le gouvernement et l'Opposition pour en finir vendredi ou samedi.

Le travail a été énorme au cours de la semaine qui vient de se terminer. Maintes grosses mesures ont franchi leurs derniers stades à l'Assemblée Législative et l'on a ainsi très sensiblement décongestionné le feuillet de la Chambre.

Grâce à l'hon. L. A. David, Secrétaire Provincial, la semaine a commencé brillamment par un très éloquent éloge de la France qui a officiellement remercié pour tout ce qu'elle a fait pour nous depuis quelques années.

L'une des plus importantes mesures du gouvernement adoptée au cours de la semaine a été celle qui avait, jusque là, soulevé le plus de discussion, celle de l'hon. Jacob Nicol créant dans le département des Affaires Municipales, un bureau de vérifications qui aurait pour mission, quand besoin s'en fera sentir, d'aller examiner les livres des secrétaires-trésoriers des municipalités.

Une autre loi importante adoptée pendant la semaine, après un assez long débat, a été celle de l'hon. L. A. David, établissant un nouvel organisme qui assure désormais à la province un service de statistiques démographiques qui indiquera clairement le mouvement de la population dans la province.

Ces discours furent religieusement écoutés et soulignés de sincères et fréquents applaudissements.

Monsieur le Secrétaire a énuméré les générosités maintes fois répétées de la France pour notre province. Il s'est plu à rappeler la contribution de douze mille francs qu'elle adressait à l'Université de Montréal, au lendemain de l'incendie qui venait de détruire son institution, ses dons de livres à un grand nombre d'institutions canadiennes, ses délégations à nos principaux congrès, l'envoi de ses professeurs les plus distingués pour nous aider à organiser chez nous les arts et les sciences.

Enfin, la France a voulu nous témoigner sa reconnaissance en nous offrant un vase de sa fabrication nationale de Sevres. C'est le consul général de France, M. Naggiar, qui l'a présenté au Premier-Ministre.

Après la France, le gouvernement a aussi donné son assentiment au projet de loi qui autorise la formation de syndicats professionnels et qui reconnaît le contrat collectif du travail. Cette loi n'a aucun caractère confessionnel et elle peut s'appliquer à tous les ouvriers de la province sans distinction de religion.

A la fin de la semaine le gouvernement a présenté à la Chambre des députés deux de ses plus importantes mesures de la session, celle qui regarde la nouvel impôt sur la gazoline vendue pour fins d'automobilisme et l'autre qui modifie le système de taxation des véhicules-automobiles.

Le projet de loi concernant les colporteurs a également été adopté au cours de la semaine. Ce Bill avait été, au préalable, étudié dans un caucus libéral. Il a pour effet de faire disparaître, du moins en partie, le commerce an-

bulant dont se plaint le commerce régulier.

Le gouvernement s'est aussi rendu à la demande qui lui a été faite, au cours même de cette session, par une délégation de marchands de matériaux de construction. Il a fait adopter une mesure qui étend les privilèges de ces commerçants jusqu'au parachèvement de la construction dont ils fournissent les matériaux.

Voilà les grandes lignes du bilan de la semaine qui vient de se terminer.

Jean Ste-Foy.

LA SESSION A QUEBEC

Lettre parlementaire.

La Session touche à sa fin.—Le Salut à la France.—Brillants discours de l'hon. Athanase David et de M. Sauvé.—Le général Smart parle.—Les Journalistes sont les invités de l'honorable J.-Ed. Perrault.—Les Statistiques démographiques.—Les subsides de la chasse et de la pêche. L'honorable Caron parle des Iles-de-la-Madeleine.—Le bill Léotourneau.—L'hon. Taschereau et les Crèches.—Le Premier-Ministre a eu 57 ans mercredi.—On lui fait une touchante démonstration.—Les discours de Messieurs Planté, Caron et Taschereau.—Le Bill de Québec.

Les prophètes parlementaires s'accordent généralement à admettre que la Session finira le 15 courant. Voilà la nouvelle qui court dans les couloirs et un peu partout dans les bâtisses du Parlement.

Lundi après-midi, la droite et la gauche se serrèrent franchement la main, pour offrir ensuite un gracieux salut à la France, qui a gardé sur les bords du Saint-Laurent son merveilleux prestige et sonaurore de reine des nations. Tous les cœurs battirent pendant de délicieux instants au souffle de l'immortel souvenir de la mère-patrie, pendant que dans un langage académique, l'hon. M. Athanase David nous parla de celle que nous n'avons jamais cessé d'aimer.

Comme nous l'avons déjà écrit, l'hon. Premier-Ministre reçut, il y a quelque temps, en cadeau, un vase de Sevres, d'une grande valeur artistique. Le brillant Secrétaire Provincial le remplit de fleurs de la plus haute cloquence, des fruits précieux de la sincère reconnaissance, pour le montrer aux yeux des députés, attentifs et émus.

Ces discours furent religieusement écoutés et soulignés de sincères et fréquents applaudissements.

Monsieur le Secrétaire a énuméré les générosités maintes fois répétées de la France pour notre province. Il s'est plu à rappeler la contribution de douze mille francs qu'elle adressait à l'Université de Montréal, au lendemain de l'incendie qui venait de détruire son institution, ses dons de livres à un grand nombre d'institutions canadiennes, ses délégations à nos principaux congrès, l'envoi de ses professeurs les plus distingués pour nous aider à organiser chez nous les arts et les sciences.

Enfin, la France a voulu nous témoigner sa reconnaissance en nous offrant un vase de sa fabrication nationale de Sevres. C'est le consul général de France, M. Naggiar, qui l'a présenté au Premier-Ministre.

Après la France, le gouvernement a aussi donné son assentiment au projet de loi qui autorise la formation de syndicats professionnels et qui reconnaît le contrat collectif du travail. Cette loi n'a aucun caractère confessionnel et elle peut s'appliquer à tous les ouvriers de la province sans distinction de religion.

A la fin de la semaine le gouvernement a présenté à la Chambre des députés deux de ses plus importantes mesures de la session, celle qui regarde la nouvel impôt sur la gazoline vendue pour fins d'automobilisme et l'autre qui modifie le système de taxation des véhicules-automobiles.

Le projet de loi concernant les colporteurs a également été adopté au cours de la semaine. Ce Bill avait été, au préalable, étudié dans un caucus libéral. Il a pour effet de faire disparaître, du moins en partie, le commerce an-

elle notre pays et l'œuvre de ses pionniers, de ses apôtres, de ses martyrs, de ses héros. Elle admire nos richesses naturelles et même nos neiges.

"Elle pratique notre devise, ajouta le Chef de l'Opposition, et elle honore la Nouvelle-France en offrant au Premier-Ministre de notre province une œuvre d'art, parcelle de son génie. Nous l'en remercions cordialement en même temps que nous félicitons le Chef du Gouvernement d'avoir reçu sous son régime un aussi précieux témoignage." (applaudissements.)

On ne pouvait vraiment être plus aimable et le Premier-Ministre parut touché de ce joli compliment de M. Sauvé.

Le général Smart ajouta aussi quelques mots: "Ayant eu l'honneur de servir dans l'armée canadienne en France, dit le général, je suis heureux de rendre hommage à la France. J'ai vu les Poilus et les Paysans français pendant la guerre et je leur garde ma plus vive admiration."

A tout événement, les députés, les journalistes, qui suivent assiduellement la session et ce, depuis de longues semaines, commencent et avec raison, à trouver que si c'est parfois très intéressant en dehors, il fait aussi bien beau en dedans, et que le premier couplet que nous chantons le soleil printanier, a des attraits capables de rivaliser avec ceux de plus belles fleurs d'cloquence qui ne manquent certainement pas d'éclorre encore et en grand nombre, sur le parquet de la Chambre.

Lundi fut certainement une belle journée pour les courriéristes parlementaires, car après avoir passé une aussi intéressante après-midi, ils avaient l'honneur d'être les hôtes, le soir, de l'honorable Perrault, à un banquet intime, gracieusement offert par le populaire Ministre de la Colonisation.

La province de Québec aura ses statistiques démographiques. L'honorable M. David a fait étudier et passer les résolutions relatives à ce bill, qui autorise les dépenses de timbres et de papeteries nécessaires aux préposés à l'enregistrement des naissances et des décès et aux honoraires de quinze sous pour chaque formule remplie. Dans la généralité des cas, c'est le curé qui aura à faire la déclaration au Bureau du Conseil d'Hygiène de la Province. Ce service pourra coûter de \$12,000. à \$16,000. à la province.

La Chambre a aussi étudié les subsides à accorder à la chasse et à la pêche, soit une somme de \$10,000. \$15,000 de plus qu'apparaissant. L'hon. M. Perrault en profita pour donner des renseignements sur la manière dont est dépensée cette somme. Depuis un an, et grâce aux experts et inspecteurs, les pêcheurs de la côte de Gaspé et d'ailleurs ont vu leurs produits prendre de la valeur sur les marchés. Une campagne d'éducation a été faite pour les pêcheurs et grâce à la classification du poisson on en est arrivé à obtenir \$1,00 et même 1,50 de plus par quintal. De plus, à la demande du Gouvernement et grâce à sa subvention, deux manufactures de conserves de poissons sont actuellement en construction, l'une à Carleton et l'autre à Port-Daniel. En un mot, nous avons fait en un an, un progrès sensible, a ajouté l'honorable M. Perrault, et ce département des pêcheries est en pleine voie de prospérité. La population des Iles-de-la-Madeleine est très heureuse. C'est l'honorable Caron qui nous l'apprend en ces termes:

"On a parlé des Iles-de-la-Madeleine et je suis heureux de donner au Chef de l'Opposition, communication de la petite note suivante parue dans The Review et où l'on dit ce qui suit des Iles-de-la-Madeleine: "A ceux d'Ontario et spécialement de "Toronto la Bonne d'aval" ca." D'après le Rev. P. Gasson, S. J., de New-York, qui a prêché, samedi dernier, dans l'église Saint-Patrice, sur la "Délivrance de la Vierge", les Iles-de-la-Madeleine, dans la province de Québec, sont la meilleure place de la terre. Les statistiques prouvent que c'est là, dans les Iles-de-la-Madeleine qu'il y a le moins de crimes, moins là qu'en n'importe quel endroit de la terre. Il serait aussi fort intéressant au peuple d'Ontario d'apprendre, que quelques exceptions près, la population des Iles-de-la-Madeleine est à peu près entièrement formée de Canadiens-Français."

Cette citation donnée avec tant d'agrément par le Ministre de l'Agriculture a soulevé de joyeux applaudissements dans la Chambre, et le Chef de l'Opposition lui-même, commençant un long réquisitoire contre la politique des pêcheries du Gouvernement fut désarmé et, comme il était six heures, il fit rapporter progrès sur l'item relatif aux pêcheries.

Le bill Léotourneau permettra aux marguilliers de tenir des écoles. A une interpellation de M. Jules Langlais, l'hon. Honoré Mercier répondit que le revenu approximatif provenant des eaux du lac Kénogami était de \$228,875. et que les compagnies intéressées

étaient Prince Brothers et la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.

L'hon. M. Nicol, fit ensuite adopter son projet d'amendement à la loi sur les taxes des successions sans opposition. Le but est de corriger certaines erreurs dans la loi.

L'hon. M. Taschereau présenta ensuite son projet de loi d'adoption:

"Un grand nombre de personnes adoptent des enfants qu'ils vont chercher dans nos Crèches, expliqua le Premier-Ministre. Mais les directrices des Crèches nous représentent que bien des personnes hésitent à adopter des enfants car lorsqu'il plaît à leurs parents d'aller les chercher, ils en ont le droit. On nous dit que si nous modifions la loi pour donner des droits absolus aux parents adoptifs la plupart des enfants de nos Crèches seront adoptés."

"Par cette loi, dit l'hon. M. Taschereau, nous permettons à des parents d'adopter un enfant, de lui donner leur nom, d'en faire leur héritier. Nous mettons certaines conditions. Un avis devra être donné aux parents et par un juge."

L'honorable M. Taschereau proposa que ce bill fut envoyé au Comité des bills publics: "Si l'Opposition a des suggestions à nous faire, nous les étudions volontiers. Notre seule ambition est d'assurer à ces petits enfants un avenir et de leur permettre de marcher le front haut dans la vie."

L'honorable M. Patenaude semblait vouloir dire quelque chose, mais le bill subit sa seconde lecture et on l'envoya au comité des bills publics.

Spontanément la Chambre fut en liesse, mercredi, à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de naissance de l'honorable Premier-Ministre, M. L.-A. Taschereau. De forts jolis discours furent prononcés par MM. Plante, Tétreau, Caron et le Premier-Ministre lui-même.

Suit quelques courts extraits de ces discours.

"M. l'Orateur, dit M. Plante, avec la permission de cette Chambre, je crois qu'il appartient, en ma qualité de doyen, de signaler à mes collègues un fait qui ne doit pas passer inaperçu. 1867 fut une année mémorable. Ce fut l'année qui vit la naissance de la Confédération. Ce fut l'année qui vit naître l'homme distingué qui préside aux délibérations de cette Chambre. En effet, messieurs, c'est aujourd'hui le 57e anniversaire de la naissance de l'honorable Premier-Ministre. (applaudissements.)

"Usant des droits et des prérogatives de mon titre de doyen, continua M. Plante, je me permets, au nom de mes collègues, de présenter les félicitations d'usage à notre sympathique collègue. Par ses talents, par la position préminente qu'il occupe au Barreau par les origines de sa famille,—famille qui a jeté un lustre sur cette province, et dont il continue les traditions fidèlement,—par le foyer familial qu'il s'est créé dans cette vieille cité de Champlain, et dont sa charmante épouse est le plus digne et le plus bel ornement, je me permets de lui offrir au nom de mes collègues, nos plus sincères compliments." (applaudissements.)

(A Suivre)

Camille Duguay.

Feu Mlle Agnès Maheu

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mlle Maheu. Mlle Maheu est décédée, après une maladie soufferte avec résignation, à Victoriaville, le 12 mars, chez sa sœur, Mme Ernest Beaudet, où elle demeurait. Elle était âgée de 57 ans.

Son service et sa sépulture auront lieu à Victoriaville samedi matin à 9 heures.

Mlle Maheu laisse pour pleurer sa perte, deux sœurs: Mme Jos. Turcot, de notre ville, Mme Ernest Beaudet, de Victoriaville; sept frères: M. Delvida Maheu, de Californie, MM. Ulric et Alexandre Maheu, de Montréal, MM. Pierre, Tréfle, Joseph et Adélar Maheu, de notre ville, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

DECES

M. et Mme Emile Prince, d'As-ton Junction, ont eu la douleur la semaine dernière, de perdre leur jeune enfant, Gérard, âgé de trois ans. Nos sympathies à la famille.

Canada Cour Supérieure (District d'Arthabaska) No. 17-755. Wilfrid Côté, Journalier, de Kingsy Falls, Demandeur principal & Johny Blanchet, de Kingsy Falls, Défendeur principal & Le dit Joseph Blanchet, Demandeur en garantie, Joseph Lemay, ci-devant de Kingsy Falls, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur en garantie. Il est ordonné au détenteur en garantie, de se présenter dans le mois. Arthabaska, 12 mars 1924. MARCEAU & PICHÉ, P. C. S. Napol Lajp-r14, Art du Demandeur en garantie.

NOTES LOCALES

L'Honorable Juge J. C. Pouliot, de Québec, passe la semaine ici pour présider le terme de la cour supérieure.

L'Honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est venu passer le dimanche ici.

M. et Mme J. E. Girouard sont revenus d'un voyage à Montréal.

Le conseil du comté d'Arthabaska a tenu mercredi sa première séance de l'année.

Yves, Gisèle, Jacques et Amélie Poisson annoncent la naissance de leurs deux petits frères, Paul et André.

Les parrains et marraines ont été M. et Mme Tréfle Maheu et M. Fernand Ouellet et Mlle Marthe Ouellet.

Les corneilles, messagères du printemps, ont fait leur apparition depuis quelques temps déjà.

M. Marier, de St-Léonard, est venu en visite chez son parent M. Wilfrid Girouard, avocat, lundi.

Si la belle température continue la saison des sucres n'est pas éloignée. Plusieurs cultivateurs auraient déjà entaillé leurs érables.

M. et Mme Philippe Coulombe sont arrivés d'un voyage à Québec.

PERDU—Un chapelet en cristal, monté en argent, souvenir de première communion a été perdu depuis l'église à venir jusque chez M. Albert Houle. Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le remettre chez M. Albert Houle.

M. et Mme Agésias Kirouac, de Warwick, étaient en visite, la semaine dernière, chez des parents.

M. et Mme Ubald St-Pierre étaient en promenade chez M. Philippe Coulombe la semaine dernière.

M. Moenier, de Kingsy Siding, et M. Romuald Boisard, de Danville, étaient en notre ville cette semaine.

M. et Mme Raymond Ouellet, leur fils Jean, sont partis mercredi pour un voyage à Montréal.

Mme Edgar Champoux, de Québec, a passé quelques jours en visite chez son père, Monsieur P. H. Côté, C. R.

Nous regrettons d'apprendre que notre ami M. Pierre Potvin, marchand, de Victoriaville, vient d'être éprouvé par la perte de sa résidence, magasin et dépendances qui ont été incendiés par un incendie qui a originé cette nuit dans une remise attenante à sa résidence. On nous dit que M. Potvin subit une perte presque complète, n'ayant que quelques milliers de piastres d'assurance.

M. W. J. Butler, d'Iverness, était de passage ici jeudi.

A VENDRE.—Un bon piano en bois de rose à vendre à bon marché. S'adresser à M. Aug. Quesnel, Arthabaska, P. Q.

AUX CULTIVATEURS ET AU PUBLIC

Comme les années précédentes, nous vendons encore cette année les graines de semences et de jardins d'une maison importante de Montréal.

Nous les avons en paquets de 10 cts et à la livre et vous pouvez vous les procurer au même prix qu'à Montréal.

A la livre, Graine de Corne de Vache, (cow-horn), Beterave à Vache, Navets de Milan, Navet Jaunes Aberdeen, Blé-d'Inde Sucré (Golden Bantam), Choux de Siam, Champion de Sutton, Jumbo, Oignons à replanter Blanc, Rouge et Jaune, Oignons à Patates, etc. Toutes commandes par la maille recevra notre prompt attention... "LA LIBRAIRIE DE L'UNION", Arthabaska, P. Q.

"LES BOIS-FRANCS"

Nous avons besoin de quelques exemplaires du tome 1er des Bois-francs, par M. l'abbé Chs.-Ed. Mailhot.

Que ceux qui en ont en mains et peuvent en disposer viennent nous voir ou nous écrivirent.

Nous pouvons échanger le tome troisième pour le tome premier.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS. Porte Toujours La Signature de Castoria.

IL PENSAIT NE PLUS POUVOIR MARCHER.

"Fruit-a-tives" chassa le Rhumatisme.

Le Médicament à Base de Fruits est Merveilleux.

On croit le rhumatisme incurable. Les hommes guérissent; si vous l'avez une fois, vous l'aurez le restant de votre vie.

Pourrait Monsieur Lorenzo Leclerc, 3 rue Ottawa, Hull, Qué. fut débarrassé du rhumatisme par les "Fruit-a-tives". Il déclare: "Je souffrais pendant un an du rhumatisme et pendant cinq mois je dus garder le lit. Les médecins et les remèdes ordinaires ne me firent aucun bien. Un jour, je vis l'annonce des "Fruit-a-tives" et commençai à en prendre. C'est ainsi que je décidai d'en faire l'essai. Immédiatement je ressentis un grand soulagement. Bientôt je pouvais marcher et peu après j'étais parfaitement remis sur pied."

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y.

Actes enregistrés au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska

Vente, Octave Deshaies à Dominique Bergeron, 1/2 c.553, Bultrode.

Vente, Geo. Maurice Patry à Antonio Gosselin, p. 867 et 869, Warwick.

Vente, Ludger Richard à Joseph Cayer, p. 459, Ste-Victoire.

Testament, F. X. Guay à Rev. J. E. Poisson et al., aucun immeuble.

Mariage, Joseph D. Guillemette et Mlle Stella Massicotte.

Vente, Aurèle Poirier à Alphonse Poirier, p. 12n et p. 12b, cont. 11e rg, Maddington.

Testament, Alphonse Saucier à Dame Hermine Michaud, p. 1106 et autres, Tingwick.

Mariage, Louis Poisson et Mlle Léonie Rucl.

Vente, Mme Florida Desharnais à Mme Anna Champoux, 46, Arthabaska.

Vente, Alphonse Beaudet à J.-C. Héon, p.n.o 206 et autres, Ste-Victoire.

Testament, Dr J. P. Rouleau à Mme Hortense Boudreau, 411, Ste-Victoire.

Retraction, Frank Ross à Elzéar Ross, 756 et 767, Warwick.

Testament, Mme Dorilda Langlais à Alphonse Bouffard, aucun immeuble.

Vente, Oliviers Leclerc à Edouard Leclerc, p. 38 et autres, Tingwick.

Vente, Olivier Leclerc à Arsène Leclerc, p. 39 et autres, Tingwick.

LES RHUMATISANTS PEUVENT TROUVER DU SOULAGEMENT

En enrichissant leur sang avec les Pilules Roses du Dr Williams.

Le rhumatisme attaque les personnes quand le sang est chargé d'impuretés, créant ainsi une inflammation des muscles et articulations. Le temps froid ou humide peut commencer les tortures du rhumatisme, mais ce n'est pas là la cause, comme on le supposait autrefois. La cause est le sang pauvre ou impur. Se frictionner avec des liniments ou appliquer des compresses chaudes, peut soulager, mais c'est tout; les douleurs reviennent bientôt, vous devez traiter la maladie par le sang pur vous en débarrasser. La valeur des Pilules Roses du Dr Williams dans les cas de ce genre est démontrée par la déclaration suivante. Mlle Margaret M. Cullen, écrivant de la part de sa grand-mère, Mme A. McEwen, d'Ormslow, P. Q., dit: "Ma grand-mère qui est âgée de 85 ans maintenant, il y a quelques années, souffrit beaucoup de rhumatisme. Elle essaya plusieurs remèdes, mais aucun ne lui fit de bien, jusqu'à ce qu'elle commença à employer les Pilules Roses du Dr Williams. Elle prit de ces pilules pendant quelques mois jusqu'à ce que toute trace de rhumatisme eût disparu. Depuis cette époque, elle a pris de ces pilules par intervalles, et elle l'ont tenue en parfaite santé. Il est étonnant de voir comme ma grand-mère est vigoureuse et active. Elle prépara le dîner pour les batteurs en grange l'autonomie dernier et donne le crédit de sa bonne santé aux Pilules Roses du Dr Williams. Elle voudrait beaucoup que son expérience avec cet excellent remède puisse être donnée pour le bénéfice des autres."

Si vous souffrez de toute maladie due au sang pauvre ou aqueux, les Pilules Roses du Dr Williams vous aideront. Ces pilules sont vendues par les marchands de remèdes de partout ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte, en écrivant à The Dr Williams' Medicine Co. Brockville, Ont.

UNE GRANDE AMELIORATION DANS L'ELEVAGE DES VOLAILLES

Il n'y a pas bien longtemps, on calculait la valeur d'une poule par son apparence, la beauté de sa forme ou la régularité de son plumage. Mais on se demande ensuite si ces belles poules étaient réellement les plus profitables et il faut avouer que la réponse était difficile à donner. On commençait alors à se servir de nids-trappes

qui emprisonnent la pouleuse aussitôt qu'elle y entre. Au moyen d'anneaux numérotés, à la patte, on put se rendre compte et tenir un registre de la production de chaque poule. Ceci permit d'éliminer les "pensionnaires" qui ne payaient pas leur nourriture et comme on ne gardait que les bonnes pouleuses, la moyenne de production par poule monta par le fait même.

Mais après avoir trouvé les meilleures reproductrices, c'est-à-dire celles qui donnaient des poullets pondant au moins autant que la mère. Ceci n'était pas si facile, mais on découvrit un moyen de retracer la généalogie chez les volailles aussi bien que chez les chevaux et autres animaux de ferme. En prenant l'œuf dans le nid-trappe, on y écrit immédiatement le numéro que la poule porte à la patte, et quelques jours avant la fin de l'incubation on met dans de petites cages en broche, dans l'incubateur, les œufs de chaque poule séparément. Quand les poullets sont éclos et sees on leur met à la patte de petites bandes numérotées et on inscrit dans un registre le numéro de la mère ainsi que les numéros de ses poullets. Comme on a le numéro du coq à la tête du troupeau dans lequel se trouvait cette poule, on a les détails qu'il faut pour retracer la généalogie. Quand les poullets ont environ trois semaines, on perce la partie mince de l'aile droite et on y insère l'anneau qu'on avait mis à la patte, le rivant d'une manière telle qu'il faudrait couper l'aile pour l'enlever.

Ainsi, on peut dire que le poulet numéro 1000 vient d'une poule numéro 600 qui a pondu 200 œufs dans une année, et du coq numéro 500 issu de la poule numéro 400 qui a pondu 225 œufs dans une année, et ainsi de suite. Les lignes produisant des poullets qui pondent mieux que leur mère sont gardées pour continuer la sélection, tandis que celles produisant des poullets qui pondent moins que leur mère, bien que celle-ci fut bonne pouleuse elle-même, sont mises de côté.

Une demi douzaine de registres différents sont tenus pour ceci afin d'avoir tous les détails possibles non seulement au sujet du nombre d'œufs pondus, mais à propos de la proportion pondus en hiver quand ils se vendent à un prix élevé, la grosseur et la couleur, le pourcentage de fertilité, la viabilité des poussins, etc., etc. Naturellement, tous cet ouvrage ne peut être accompli que par les éleveurs qui en font une spécialité ou par des institutions subventionnées par le Gouvernement, dans le but de vendre aux cultivateurs, à des prix raisonnables, des œufs pour incubation ou des sujets de toute première qualité pour améliorer leurs volailles.

Gus. Langelier, Régisseur de la Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Qué.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE

Aux autorités municipales et sanitaires de la province de Québec.

Messieurs,

La variole, qui n'est jamais entièrement disparue de la province d'Ontario depuis trois ans, semble, à l'heure qu'il est, devenir plus virulente, notamment à Windsor, où elle a causé plusieurs décès déjà.

Comme malheureusement la variole n'est pas toujours reconnue dès les premiers symptômes, il arrive quelquefois que les mesures d'isolement n'ont pas été appliquées à temps pour empêcher tous les contacts. Il en résulte que des personnes qui ont été contaminées, sans le savoir, s'en vont semer ailleurs la maladie; Montréal a été infecté trois fois de cette manière depuis janvier dernier.

Les grands centres ne sont pas seuls exposés; et le fait de n'être pas une localité traversée par les grandes voies de communication ne met pas à l'abri de l'invasion. Il importe donc aux autorités municipales et sanitaires de toute la province, sans exception, de se mettre, dès à présent, en mesure de lutter contre la propagation de la maladie, si elle venait à faire son apparition dans les limites de leur juridiction respective.

Le principal moyen de protection est la vaccination et la revaccination de tous ceux qui n'ont pas été vaccinés depuis cinq ou sept ans. Par la vaccination et la revaccination, on peut absolument rendre une municipalité réfractaire à la propagation de la maladie. La preuve en a été faite, un jour, par la ville de Granby: Entourée de municipalités où la variole sévissait largement, la population entière de cette ville fut vaccinée sous la surveillance d'un maire énergique et, malgré que, de temps en temps, il lui arrivait des varioles, aucun de ses résidents n'en prit la variole, immunisés qu'ils étaient par la vaccination.

Dans la situation précédente, il devient de mon devoir, comme Directeur du Service provincial d'hygiène, d'intervenir pour que

les autorités municipales protègent, sans plus de retard, leur administrés, en pourvoyant à la vaccination.

Comme un règlement municipal de vaccination et de revaccination générales obligatoires existe actuellement dans 726 municipalités de la province, ces 726 municipalités doivent en faire l'application immédiate.

2. Celles des municipalités qui n'ont pas encore édicté tel règlement doivent, sans retard, l'édicter en vertu de l'article 118 de la Loi d'hygiène publique de Québec, de 1922.

3. Les autorités municipales doivent voir à l'exécution du règlement provincial qui exige que les élèves non vaccinés soient exclus des institutions scolaires. Le Service provincial d'hygiène doit, incessamment, sévir contre les quelques autorités scolaires qui lui ont été signalées récemment comme ayant enfreint, cette année, le règlement.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mon entier dévouement.

Le Directeur du Service provincial d'hygiène.

ALPHONSE LESSARD.

PROTEGEZ LE BEBE CONTRE LES RHUMES

Rien ne peut égaler les pastilles Baby's Own pour protéger le bébé contre les rhumes. Les pastilles sont un doux laxatif qui gardera l'estomac et les intestins du tout petit dans un état de fonctionnement régulier. C'est un fait reconnu que, quand l'estomac et les intestins sont en bon ordre, les rhumes ne peuvent exiger; que la santé de l'enfant sera bonne et qu'il engraissera et sera heureux. La nouvelle taxe de ventes n'augmentera pas le prix des pastilles. Baby's Own, la compagnie payant la taxe. Vous pouvez encore vous procurer les pastilles chez tout marchand de remèdes à 25 centins la boîte ou franco par la poste, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LE SPECTRE DE RAVIN

Dans une toilette attrayante, nous arrive le nouveau roman de Mme A.-B. Lacerte: "Le Spectre du Ravin".

Ce roman, nous pouvons l'affirmer, plaira à tous; l'action et le mouvement est continué, l'intrigue est soutenue, et la plupart des personnages sympathiques. C'est rare mais c'est vrai; dans ce roman, l'on retrouve des passages qui sont dignes d'Alexandre Dumas, père, l'on voit des souterrains, des policiers, des assassins, etc., et le plus constamment, l'on est dans une atmosphère de mystère qui nous intrigue mais nous plaît.

Remarquons en passant le véritable tour de force qu'accomplit l'éditeur en vendant ce volume 25c, car, réellement, il y a une formidable masse de lecture qui vaut cent fois le prix demandé.

C'est aussi un effort gigantesque pour faire apprécier aux nôtres les auteurs canadiens, et ils sont nombreux, qui ont du talent.

Nous remarquons aussi plusieurs chansons canadiennes inédites dans ce roman; ces chansons, chantées par les principaux personnages, sont très mélodieuses et se chantent facilement; nous sommes certains que tous ceux qui achèteront ce roman les apprendront et les chanteront dans nos soirées de famille.

Les illustrations sont remarquables et prouvent que chez les nôtres il y a des artistes qui ne demandent qu'à être appréciés de public.

Ce magnifique volume est envoyé sur réception de 30 c. adressés à Edouard Garand, 185 rue Sanguinet, Montréal.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de trains entre Québec et Montréal.

Le Chemin de Fer National offre au public voyageur un service fort commode entre Québec et Montréal. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais à 1.20 p.m., tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal (Gare Bonaventure) à 6.05 p.m. (Le dimanche ce train quitte Québec à 4.45 p.m., et arrive à Montréal à 9.30 p.m.) "Le Montréal" quitte Québec à 11.45 p.m., tous les jours et rentre à Montréal (Gare Bonaventure) à 4.45 p.m., tous les jours et arrive à Québec (Gare du Palais) à 9.30 p.m. "Le Cité" quitte Montréal à 11.30 p.m., et arrive à Québec à 6.45 p.m. Wagons-salons-observatoires-café sur les trains de jour, wagons-lits modernes sur les trains de nuit. Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Bureau des Renseignements, tel. 2125, au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tel. 529 et 530 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails, NATIONAL MANUFACTURING, Co., Montréal, P.Q.



Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec L'hon. Antonio Galipeault, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 8 rue St. Jacques. Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Monday, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Régnier, A. Robert, inspecteur des Fondries; Mde Louise King, inspectrice; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau 1^{er} Québec, ministère des Travaux Publics et du Travail: P. J. Jobin, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; J. G. Gauthier, inspecteur des Fondries; Mde Émile Lericux, inspectrice. R.-H. Goolley, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS

3021. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possible pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés; recueillir des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir en un mot toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur ou conseil.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'un affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiéniques ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'enfant ou la jeune fille peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, au moins quatre ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre institut ou en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente une école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une telle pénalité édictée par l'article 3037.

DES DEVOIRS GÉNÉRAUX DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

3027. Tout chef ou patron d'établissement visés à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment à ce qui suit:

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

2. Cet avis doit être donné dans les trente jours de l'ouverture de tout établissement nouveau, et dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la présente loi pour les établissements actuellement en existence.

3. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

Cet avis doit inclure le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui procurer la loi à ce sujet.

4. Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées la rue et le numéro.

A VENDRE

Un bon poste de commerce établi depuis 40 ans à vendre pour cause de santé; magasin général, ancien magasin de feu Médard Lumeau. S'adresser au propriétaire.

J. E. MORASSE, Ham-Nord, P. Q. 20 sept. j.n.o

AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST, VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

A VENDRE

Propriété située coin rue Notre-Dame et Route d'Arthabaska, construite 1 1/2 étage, 11 appartements. Bonne fourniture dans la cave, grand garage, terrain immense; on peut visiter dans n'importe quel temps, conditions faciles.

Pour toutes informations s'adresser à ARTHUR PARADIS, Victoriaville.

A VENDRE

UNE POULICHE, âgée de 2 1/2 ans, pur sang Belge, enregistrée. Conditions faciles. S'adresser à PAUL TOURIGNY, Victoriaville.

12 Oct.—J.n.o.

A VENDRE

Une des plus belles fermes de Warwick

La terre occupée par M. Germain Perrault, dans le 1er rang de Warwick. Cette ferme, qui contient 100 acres en superficie, est située à proximité du village de Warwick, des écoles et fromagerie. Grand avantage pour les cultivateurs.

Prix modéré; Conditions faciles. S'adresser à J.-hon. PAUL TOURIGNY, Victoriaville.

17 j.n.o

TAPISSERIES

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par la personne qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

Venez visiter notre Librairie. Vos serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

P. LACHANCE, Princeville.

15 mars—J.n.o.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

De \$50 à \$5,000 PAR AN POUR LA VIE C'est ce que donne une seule versement au Gouvernement canadien. Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Impossible de trouver de meilleurs garanties. Cette rente est exempte de toute impôt. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires. Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. Toute personne résidant au Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs. Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, un francisé à S. T. Martineau, Bureau des Rentes Vieilles, à Ottawa. Remplissez votre âge à votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fouritures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc.

Clôtures et Broches de toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOYEN DES EXCELLENTS COMBINES BARRAL

UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUR

Comment Conserver les Œufs? Voilà une question qui intéresse les ménagères.

Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass", ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux, etc.

Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral", qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés \$2.00 par la malle. Circulaire gratis.

OCTAVIEN KOLLAND, Boîte Postale 2363, Montréal

ASSURANCES!

Feu, - Maladies, - Accidents

Automobiles, Risques Ouvriers

Vent, Pluie, Etc.

DEBENTURES

AUGUSTE BOURBEAU

82, Notre-Dame, - VICTORIAVILLE.

PORTAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI: grand 16 x 20 ps. Economique à encadrer et peu encombrait sur le mur.

Prix l'unité: 25 sous.

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté?

S'ADRESSER A

La Librairie de "L'Union"

ARTHABASKA, P. Q.

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le véritable **CASTORIA** toujours

la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

La Baie.

—Les membres du Cercle Dramatique de La Baie ont donné, à la salle du Collège, une soirée dramatique et musicale, sous le patronage du Rev. P. A. Gouin, curé. Il y avait salle comble et la soirée a été des mieux réussies. "Les Crampons du Sauvetage", comédie en quatre actes, a été interprétée par MM. Adolphe Lozeau, Rock Défossés, Robert Bélisle, Fernando Poirier, Paul Lemire, Gérard Martel, Gustave Bélisle, Nestor Drouin, Georges-E. Camiré, Ubald Simoneau, Arcadius Gauthier, Antonio Précourt, Maurice Lemire et Rodolphe Drouin. La scène s'est passée au Cabinet de la sous-préfecture à Corbiely. L'harmonie Ste-Cécile s'est chargée des frais de la musique dans les entr'actes.

—M. Robert Lemire de Victoriaville, était de passage chez son père, M. J. V. Lemire, et chez son frère, M. Edmond Lemire, la semaine dernière.

—A l'occasion du retour de voyage de noces de M. et Mme George-Henri Lemire, il y eut réception chez M. Dénery Lemire, père du marié; plusieurs personnes y prirent part.

—M. J. Labranche, de Manchester, N.-H., passe quelques semaines chez son oncle, M. Octave Pelletier.

—Mlle Aurore Guivremont, de St-Cyrille de Wendover a passé la semaine dernière chez M. Napoléon Manceau.

—Mlle Bellerose, de Nicolet, passe quelques jours chez M. Georges N. Lemire.

—M. et Mme Armand Fréchette ainsi que Mlle Laurence Cloutier, de St-Zéphirin de Courval, étaient les invités de M. Arthur Proulx, dimanche dernier.

—M. et Mme J. Champoux, de Ste-Gertrude ont passé une partie de la semaine dernière chez M. Ernest Jutras.

—Dimanche dernier a eu lieu, à l'église, une conférence donnée par M. l'abbé Roussel, prêtre colonisateur de Saull-St-Marie.

—Mme Lucien Thibault ainsi que M. J. Thibault, de Ste-Gertrude, ont passé les jours gras chez M. William Proulx.

—M. Armand Duguay, de Montréal, a rendu visite à des amis à La Baie, dimanche dernier.

—Mme Zéphirin Proulx a reçu à une partie de cartes, mardi soir.

—M. le Dr et Mme Henri Lemire, de Montréal, ont passé une partie de la semaine chez M. Georges A. Lemire.

—M. et Mme Alfred Lassonde, de St-Zéphirin, et M. et Mme J. Boisvert, de Ste-Monique, étaient chez M. J. V. Lemire, lundi dernier.

—Mlle M. Jutras, de Montréal, visite plusieurs parents à La Baie.

—M. Zacharie Lemire, de Drummondville, était chez son père, M. Norbert Lemire, la semaine dernière.

—MM. les abbés P. A. Gouin, curé, E. A. Lemire ont assisté aux imposantes funérailles de M. le chanoine J. E. Bellemare qui ont eu lieu à Nicolet, mardi dernier.

REMEDE CONTRE L'INSOMNIE ET L'IRRITATION DE LA GORGE

Madame V. S. M. nous écrit: "Garde malade expérimentée, je me suis intéressée aux aliments liquides et j'en ai fait une étude suivie; mais de tout ce que j'ai essayé contre l'insomnie, la toux, l'enrouement, etc. (ces petits enfants des gens bien portants) rien ne vaut la recette de grand-mère, je l'appellerai volontiers le "soulagement effectif de Borden."

"Une cuillerée à soupe de Féculé mais (constarck), une demi-litre de Lait Condensé Eagle Brand et un peu d'eau, pour délayer en pâte pas trop claire, faites cuire ce qu'il faut pour enlever le goût de crue. Aromatisez au goût. Les enfants aiment la menthe. Mon mari préfère le citron avec un blanc d'œuf battu sur le dessus. Au moment de servir, le jaune étant incorporé en battant."

"Servez aussi chaud qu'il peut être épris, lorsque vous désirez soulager l'insomnie, l'irritation de la gorge ou une douleur de l'estomac. On peut remplacer le lait condensé par du Lait St-Charles sucré. L'effet est le même."

"Je voudrais bien avoir une piastre pour chaque potion que j'en prépare. Je serais maintenant propriétaire d'une terre au lieu d'être à louer."

M. W. S. DETLOR GERANT DES HOTELS DE LA CANADA STEAMSHIP

Une Circulaire de M. J. W. Norcross, vice-président et directeur général de la Canada Steamship Lines, annonce la Nomination de M. W. S. Deltor, jusqu'ici gérant du Manoir Richelieu à la Malbaie, au poste de gérant des hôtels de la Canada Steamship Line.

M. Deltor dirigera durant l'été prochain le Manoir Richelieu et l'hôtel Tadousac. Cette unique direction pour les deux hôtels est une innovation de la compagnie. M. Deltor est connu dans tout le Canada et sa compétence comme gérant d'hôtel n'est pas à démontrer. Il fut déjà à l'emploi du Pacific Canadian durant vingt ans; il a été commis en chef à l'hôtel Place Viger à Montréal, puis au Château Frontenac à Québec, puis à l'hôtel

Royal Alexandra à Winnipeg, il a une grande expérience dans les hôtels, car il a été huit ans gérant de l'hôtel Royal Alexandra et deux ans gérant du Château Frontenac. Durant 1916 à 1917 il ne put s'occuper d'affaires d'hôtel Windsor; en 1918, il fut assistant gérant. En 1920 il entra au service de la Canada Steamship Lines en qualité de gérant du Manoir Richelieu à la Malbaie, où il est resté quatre ans. M. Deltor surveillera les affaires des deux hôtels mentionnés, avec ce changement qu'il y aura un gérant en permanence à l'hôtel Tadousac.

—Une circulaire de M. L. J. Burns, agent-général du fret de la Canada Steamship Lines et approuvée par M. L. A. W. Doherty, gérant du service du fret, annonce la nomination de M. W. J. Robertson au poste d'agent de fret de division à Hamilton avec juridiction sur la partie est de la péninsule de Niagara jusqu'au canal Welland, y compris Welland. M. Robertson a été très longtemps à l'emploi de la compagnie en qualité d'agent de district du fret. La même circulaire annonce la promotion de M. H. M. Dubois, agent de district du fret à Québec, au poste d'agent de division du fret avec juridiction sur tous les ports de l'est de Québec y compris le Saguenay.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. Dans les conditions de transport moderne, ce voyage à bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable; les wagons modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos. Les wagons-observatoires sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limited" part de Montréal à 10.00 p.m., tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec, le raccordement se fait, soit à Montréal par "Le Montreal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p.m., tous les jours dim. exc. (4.45 p.m., dim. seul) ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la gare du Palais à 6.15 p.m., les lundis, mercredis et vendredis, à Winnipeg, le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'ouest du Canada. Pour plus amples renseignements, priez de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 Rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

LA RADIOTELEPHONE SUR L'INTERNATIONAL LIMITE

Le Chemin de fer national du Canada qui a été la première compagnie de transport à adopter la radiotéléphonie de façon permanente sur ses trains de voyageurs vient de faire installer un appareil de réception sur l'International Limited, son convoi rapide entre Montréal et Chicago. L'installation comprend un haut parleur et huit paires de téléphones. Ces derniers offrent l'avantage de permettre aux voyageurs d'entendre les concerts et les nouvelles sans préjudice pour ceux qui n'aimeraient pas à être dérangés dans leur lecture par le haut parleur. Cette installation sera désormais en vigueur sur tous les trains transcontinentaux du Chemin de fer national du Canada. En plus des concerts qui seront cueillis en route par ces appareils de réception sur les trains, le nouveau poste de transmission du Chemin de fer national du Canada à Ottawa, le poste CKCH transmettra durant le jour aux voyageurs les rapports de la bourse, les nouvelles importantes et autres messages d'intérêt général.

St-Valère

—Le Conseil de la paroisse de St-Valère a décidé lundi, le 3 courant, d'ouvrir et de commencer ses séances à l'avenir par la prière suivante: "O Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et toute sagesse, nous sommes assemblés ici devant vous pour le bien et la prospérité de notre paroisse. Nous vous promettons de ne rien désirer qui ne soit conforme à votre volonté, de la rechercher avec sagesse et de l'accomplir parfaitement pour la gloire et l'honneur d'évoquer nom et le bien-être de notre paroisse. Ainsi-soit-il."

"LA REVUE MODERNE"

REVUE MENSUELLE
Littérature, Politique, Arts, etc.
Directrice: Madame Huguenin (Ma deleine).
Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous. En vente à La LIBRAIRIE DE L'UNION, Arthabaska, P. Q.

1924

Le Calendrier du Diocèse de Nicolet est maintenant en vente à La Librairie de "L'Union", Arthabaska. 10 cts, franc de port.

A NOS LECTEURS

Nous aurions besoin pour le tome IVème des Bois-Francis, des portraits de M. Olivier-Jean Lavigne et de son épouse, Marguerite Blais; du Colonel Barwis et de l'avocat Fulton. Les personnes qui auraient ces photographies seront bien aimables de nous les prêter.

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/4 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silo, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Roulant d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, etc., etc.

Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

GROSSE FROMAGERIE A VENDRE

Belle et grande fromagerie, 8000 livres de lait par jour, située dans un endroit très favorable, machines à faire le fromage et aussi pour faire le beurre, le tout moderne, plancher en ciment, bon avenir. Vendra pour cause de départ.

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU, 82, Notre-Dame, Victoriaville. 15 nov.—J.n.o.

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRERAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDERABLE DONT NOUS AVONS BESOIN. NOUS AVONS DEJA MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTES ET NOUS CONTINUERONS A EPURER NOS LIVRES EN CONFIAINT A NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DEJA

Senilité Précoce

Le célèbre Dr. Metchnikoff, une autorité sur la senilité précoce, dit qu'elle est "causée par des poisons engendrés dans les intestins." Lorsque votre estomac digère bien sa nourriture cette dernière est assimilée sans former de matière empoisonnée qui est la cause d'une senilité précoce et qui abrège votre vie. Réglez votre digestion en prenant de 15 à 30 gouttes de Sirop Seigel, après les repas.

Canada Province de Québec Cour Supérieure District d'Arthabaska No 563

IN RE: Succession de Napoléon Gadioux, voyageur, demeurant en dernier lieu, à St-Jean d'Illerville, et actuellement absent au sens de la loi.

Joseph Gadioux, rentier, de la paroisse de St-Cyrille de Wendover, district d'Arthabaska, Curateur.

Attendu que les héritiers présomptifs de Napoléon Gadioux au jour de son départ demandent d'être mis en possession définitive de ses biens.

Attendu que par acte de notoriété publique attesté par trois témoins le dit Napoléon Gadioux est absent de la Province de Québec, depuis octobre 1883—soit 41 ans.

Il est ordonné à toute personne qui peut avoir quelque droit à exercer contre la succession ou sur les biens du dit Napoléon Gadioux de présenter sa réclamation au greffe de la Cour Supérieure, à Arthabaska, dans un mois à partir de la dernière publication du présent avis; le dit avis devant être publié dans l'Union des Cantons de l'Est, durant un mois, à Arthabaska.

Arthabaska, 27 février 1924. (Signé) MARCEAU & PICHIER P. C. S.

Vraie Copie Marceau & Pichier P. C. S.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 28 mars 1924 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à partir du 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions de Contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de Leeds Village et au bureau de l'Administrateur du District Postal de Québec où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

S. TANNER GREEN, Administrateur, Bureau de l'Administrateur du District Postal Québec, 12 février 1924.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE L'UNION

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Pumes, Porte-plumes, Gomme Régles, Colifrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile boîte de peinture, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoirs, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français en anglais.

Visitez notre librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

Nous prions nos abonnés qui changent d'adresse de bien vouloir nous avertir et nous nous ferons un plaisir d'envoyer "L'Union des Cantons de l'Est," à leur nouvelle demeure.

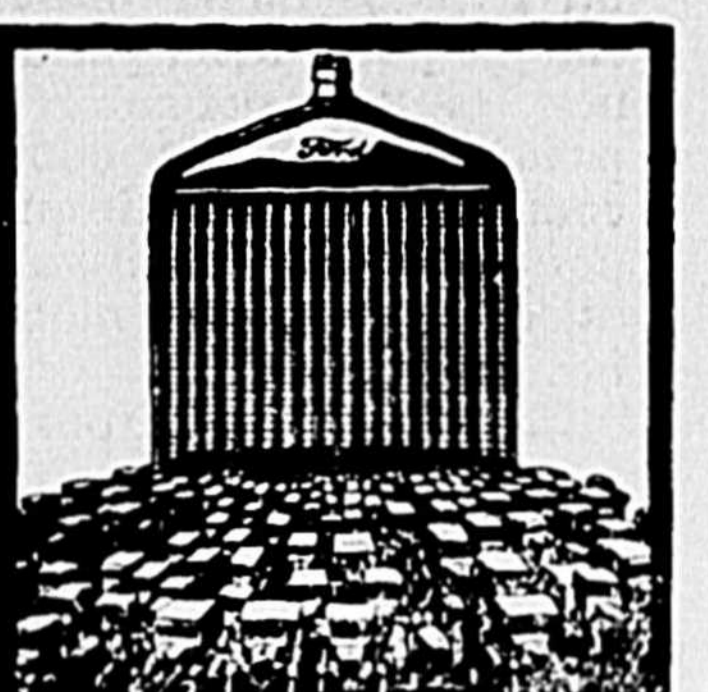
CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 4 avril 1924, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 et 1 fois par semaine, sur la route rurale Laurierville No. 1, à commencer le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions de Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Laurierville, Inverness, Ste-Julie Station et au bureau de l'Administrateur du District Postal de Québec où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Bureau de l'Administrateur du District Postal. QUEBEC, 21 février, 1924.

S. TANNER GREEN, Administrateur du District Postal



Pourquoi le Ford prédomine

Un triomphe de simplicité mécanique

Le Ford n'a pas de pièces superflues, cependant il a tout ce qu'il faut pour donner un rendement efficace.

façon idéale aux petits autos légers.

Comme tous les grands succès mécaniques, il a progressé par la simplification—la réduction aux principes fondamentaux.

Une autre caractéristique c'est le magnéto Ford, si remarquable par son principe et si efficace dans la pratique qu'une unité complète a été récemment présentée sur demande — à l'institution Smithsonian.

Ce procédé de simplification a amené ces nombreuses caractéristiques distinctives que l'on ne trouve que dans les autos Ford.

Il possède beaucoup d'autres caractéristiques semblables, mais celles-ci suffisent pour indiquer les bases solides sur lesquelles les ingénieurs se sont appuyés pour déclarer que le Ford est un triomphe de simplicité mécanique.

La transmission planétaire Ford et le contrôle par trois pédales sont du nombre de ces caractéristiques. Les experts admettent qu'elles conviennent d'une

Voyez n'importe quel vendeur de Ford autorisé

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS



CP-31C

Le Reliance Premier

"Tout ce que comporte le nom"

SIMPLE, DURABLE, EFFICACE

Manufacturée, Vendue et Garantie par

Reliance Typewriter Company

VICTORIAVILLE, P. Q.

Casier Postal 187

Le seul Clavigraphie démontable au monde

SOMMAIRE DES AVANTAGES ESSENTIELS

MACHINE DÉMONTABLE:—Démontable en un instant pour nettoyer et ajuster. TOUCHE LA PLUS DOUCE:—Développe une grande force, TRAINÉAU EXTRA LARGE:—Peut recevoir le papier jusqu'à 11 pds de largeur. TRAINÉAU SOLIDE:—Est essentiel pour fournir un exact caractère et juste.

DES BILLES ET ROULEAUX:—A tous endroits où il y a un effort à fournir.

TABULATEUR ET ESPACEUR D'ARRIÈRE:—Sont pris à même le Clavigraphie et non des accessoires.

RUBAN DEUX COULEURS:—Une seule couleur à la fois; change en touchant le clavier.

CLEF POUR MARGE:—Est arrêté pour marges.

ECHAPPAITOIRE RAPIDE:—Capable de fournir les séparateurs les plus rapides.

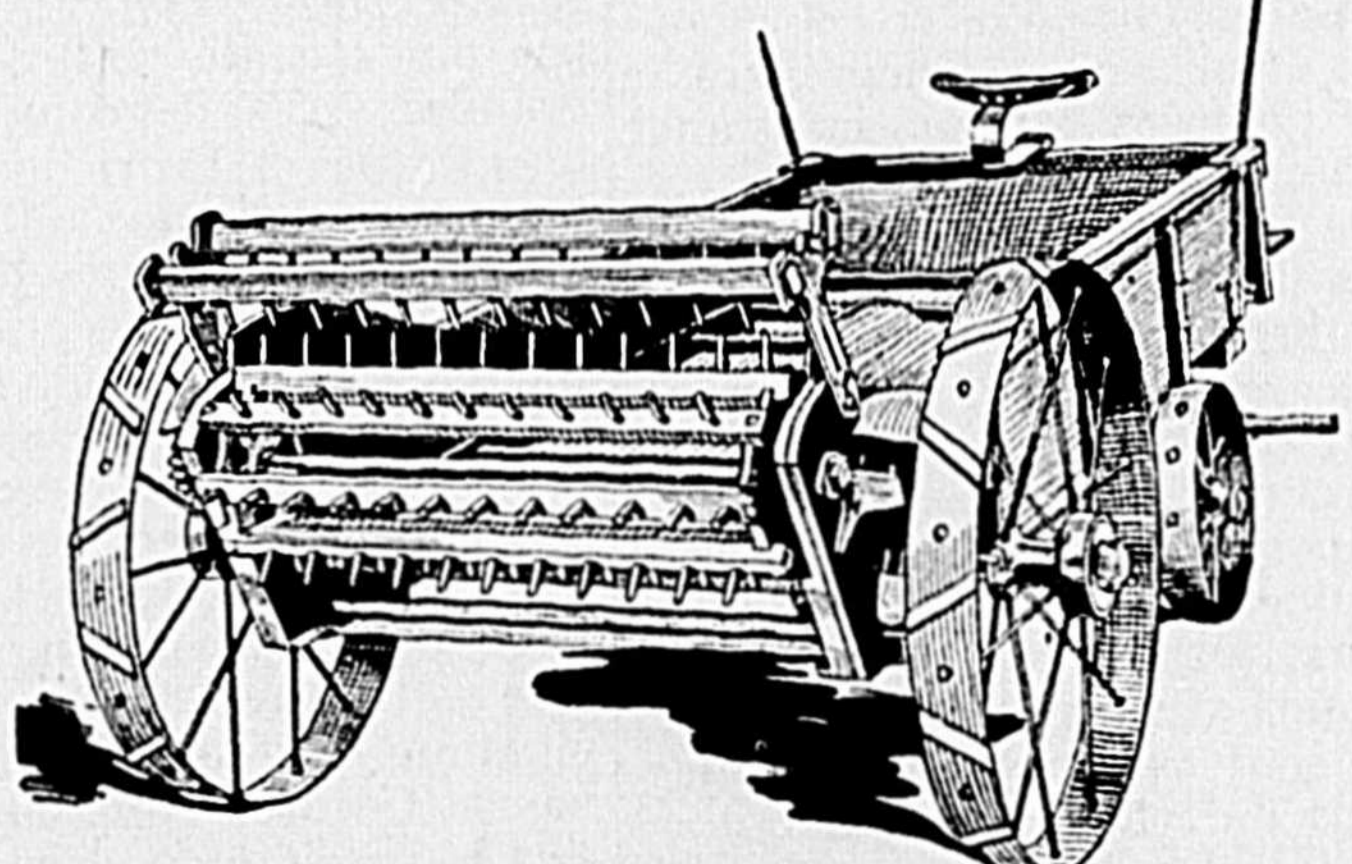
L'ECRITURE TOUJOURS VISIBLE

LA SOMME DE CES FAITS PRODUIT L'EFFICACITÉ.

Taux spéciaux pour maisons d'éducation.

On demande des agents.

L'Épandeur d'Engrais "Universel"



Il décroche la MEDAILLE D'OR TROIS ANNEES CONSECUTIVES

A l'Exposition Provinciale de Québec, soit en 1921-22-23

Un tel témoignage constitue une garantie sans parallèle pour l'agriculteur pratique qui fait l'acquisition d'un fameux épandeur d'engrais "UNIVERSAL" il s'assure une machine

PERFECTIONNÉE—LÉGÈRE—SOLIDE—EFFICACE

sur laquelle il pourra compter en tout temps pour lui économiser de l'argent en lui abrégeant son travail.

DEMANDEZ PRIX ET CATALOGUE AUJOURD'HUI

La Fonderie de Victoriaville, Ltee,

VICTORIAVILLE, - - Qué

Avez-vous déjà goûté du véritable thé vert ?

LE THÉ VERT "SALADA"

est une véritable révélation pour ceux qui ont cru jusqu'ici que les seuls thés verts étaient les "thés du Japon" ou les "thés verts de Chine."

Voici ce que les gens disent de Tanlac

" Sans Tanlac, je serais encore une femme malade et découragée, car aucune autre chose semblait me faire du bien," dit Mme Ed Gibbs

TANLAC n'aurait jamais atteint le succès immense qu'il a eu, en dépit de toute la publicité du monde et de tous les efforts des vendeurs combinés, si ce n'est par le fait qu'il n'avait possédé sa valeur au plus haut degré.

livres, et aujourd'hui, je suis en parfaite santé."

M. O. E. Moore, Kansas, City, Mo. " Mon estomac était constamment souffrant, la nourriture ne semblait me faire aucun bien, je gonflais par les gaz, j'avais perdu la force, et n'épouvais dormir ni reposer. J'étais constamment abattu. TANLAC a fait disparaître mes maux et m'a donné une santé excellente."

Thomas Lucas, Peterboro, Ontario. " Bien, monsieur, avoir acheté TANLAC a été le meilleur placement que j'aie jamais fait, car il a refait ma santé et ma force, au point que je n'ai plus aucun mal à subir."

M. et Mme Joseph E. Kaake, Détroit, Mich. " Pendant plus d'un an, nos trois enfants, âgés de 2, 4 et 6 ans avaient une apparence si souffrante et incertaine, que nous en étions inquiets. Leurs estomacs étaient en désordre, ils avaient presque pas d'appétit, leurs joues étaient pâles, ils étaient agités la nuit, et le jour, ils paraissaient s'ennuyer, ne prenant aucun intérêt au jeu ou autre chose. Ils ont commencé à devenir mieux à la première dose de TANLAC, et aujourd'hui il n'y a pas à Détroit d'enfants en meilleur santé."

TANLAC se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 10 millions de bouteilles. Prenez les pilules végétales TANLAC.

sons à notre actif médecin vétérinaire préposé à cet effet, de ne pardonner personne, car la santé ou la vie d'un être humain sont plus précieuses que l'amitié d'un homme peu scrupuleux.

M. Napol Laliberté, avocat, de Victoriaville, qui a passé la semaine dernière à Ottawa où il remplit la position de secrétaire de la Commission de révision des Statuts du Canada, au département de la Justice, est venu à nos bureaux aujourd'hui et nous avons appris, avec plaisir, que M. Laliberté continuera à demeurer à Victoriaville.

La position que M. Napol Laliberté a acceptée, à la demande du Ministre de la Justice, permet à celui-ci de garder son bureau à Victoriaville, comme dans le passé. Il devra être à Ottawa à diverses dates, mais sera à son bureau de Victoriaville à chaque fin de semaine pour y rencontrer ses clients.

La Commission dont M. Laliberté est le secrétaire est présidée par Sir Charles Fitzpatrick, ancien juge en chef de la Cour Suprême du Canada et Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Les autres membres de cette Commission sont MM. E. L. Newcombe, sous-ministre de la Justice, vice-président, et E. J. Daly, d'Ottawa, H. H. Dewar, de Toronto, L. A. Rivet, de Montréal, et F. R. McD. Russell, de Vancouver, tous avocats éminents.

M. Napol Laliberté nous dit que le travail de cette Commission, bien que ardu, est très intéressant.

— Nous apprenons avec chagrin le décès arrivé mercredi de cette semaine, de Mlle Agnès Mahou, qui demeurait chez sa sœur, Mme Ernest Beaudet, de la rue St-Augustin, et dont les funérailles auront lieu samedi de cette semaine, en notre église paroissiale, à neuf heures. Nous présentons nos sincères et profondes condoléances à Mme Beaudet ainsi qu'à la famille Mahou.

M. et Mme Euclide Marchand sont partis définitivement de Victoriaville, et passeront un mois en visite chez leur sœur, Mme J. O. A. Carignan, à Beauharnois.

— Que ceux qui veulent faire partie des Chevaliers de Colomb donnent leur application ces jours prochains, vu que l'initiation aura lieu le 30 mars du mois courant.

— Le temps des feux c'est le temps des assurances. Adressez-vous à M. Auguste Bourbeau, qui vient de payer largement et avec satisfaction pour son assuré, le dommage causé par le feu chez C. Grossier ainsi qu'au restaurant Labbé.

M. Jacques Alain, de Richmond, était chez son père, dimanche.

Mlle Gertrude Bissonnette est allée passer le dimanche chez des parents à Montréal.

Lisez l'annonce du grand voyage en Europe organisé par la Maison Cook Frères, pour l'été prochain. On sait que la Maison Cook Frères a des ramifications par tout le monde entier et donne le meilleur service qui existe, procurant aussi des lettres de change sur tous les pays. Adressez-vous aussi pour renseignements et circulaires à M. Auguste Bourbeau.

— Notre Victoriaville Furniture, fabrique de meuble, ne fonctionnera pas jusqu'à jeudi prochain, pour des réparations aux chaudières qui étaient grandement endommagées.

— Il nous faudrait une autre grosse industrie à Victoriaville. Autrefois il s'agissait de fonder une industrie, et on convoquait une assemblée des citoyens, il se donnait des explications, et le capital se souscrivait. Il y avait peut-être plus de bonne volonté de capital, mais c'est avec cette bonne volonté que trois de nos meilleures industries ont été fondées et qui rendent de si grands services à notre prospère petite ville.

— Mlle Laflamme, de Québec, est venue passer quelques temps chez sa sœur, Mme Ernest Auger.

— Mlle Anna Vézina, fille de M. J. C. Vézina, est revenue d'une promenade de quelques semaines chez des parents à Montréal.

— Mlle Bernadette Roberge est revenue cette semaine de Québec, où elle a été en visite chez sa sœur Mme Victor Côté.

— MM. le magistrat Marchildon, Auguste Désilets, Halin, des Trois-Rivières, étaient de passage, mercredi.

— M. Romuald Paradis est allé à Québec, cette semaine.

— Le soleil continue à fondre la neige. A moins de gros changement nous ferons la promenade en auto dans une quinzaine.

— Mme Laflamme, de la rue St-Pierre, qui a passé quelques semaines chez des parents à Montréal, est revenue ces jours derniers.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Daveluyville

— Nous avons le regret d'annoncer le départ de notre zélé vicaire, M. F. Traversy qui a été nommé par Sa Grandeur Mgr Brunault pour aller continuer son ministère à St-Pierre les Beequets.

— M. Robert Gagnon, de Québec était en promenade chez M. Grégoire Beaudet la semaine dernière.

— M. et Mme Donat Bergeron, de St-Raphaël, sont venus rendre visite à M. Ben. Vigneault ces jours derniers.

— M. et Mme Aldéric Plourde ainsi que Mme Joseph Plourde sont allés visiter M. Alfred Demers, de Pierreville, la semaine dernière.

— M. Henry Léveillé, de St-Raphaël, de passage à Daveluyville ces jours derniers.

— M. Roger Vigneault et sa sœur, Alice, sont allés en visite chez M. Adélaïde Désilets, de Buis-trode.

— Mlles Cécile Beaudet et Lorelei Vigneault sont revenues d'une promenade à St-Léonard, chez leurs parents.

— M. Sévéri Bergeron est allé à Montréal ces jours derniers.

— M. et Mme Adolphe Lamothe, de Winooski, Vt, sont venus visiter Mlle Dorca Lamothe, inst., la semaine dernière.

— Mme Alphonse Chrétien en promenade chez sa fille, Mme Ovide Goupille.

— M. et Mme Hector Allie, d'Ontario, en promenade chez M. Ludger Tourigny.

— Mme David Trépanier est revenue d'une promenade à Ste-Brigitte des Saules chez son frère, M. Alvide Lampron.

LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux titres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

"L'Union des Cantons de l'Est", journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région?

Le prix de son abonnement, qui est de \$1.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner \$1.00 pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est"? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Union des Cantons de l'Est", respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

La Fabrication du Ciment est maintenant en Canada une Industrie Fondamentale

La fabrication et la consommation du ciment ont augmenté considérablement au pays depuis un quart de siècle, et tout particulièrement dans la dernière décennie. — La demande ne peut faire que s'accroître d'année en année

La fabrication de ciment depuis un quart de siècle a pris une telle importance qu'elle est maintenant considérée comme une industrie de base. Il n'est pas, non plus de pays au monde où depuis quelques années le ciment ait eu autant de vogue qu'en Canada.

Cela est dû au fait que le ciment s'adapte maintenant à plusieurs genres de construction. C'est tellement vrai qu'on peut juger des conditions des affaires par l'augmentation ou la diminution de la consommation du ciment. C'est un baromètre précis qui indique clairement l'état des affaires d'un pays. Les travaux de construction en Canada sont en plein essor; manufactures, maisons d'habitation, constructions de tous genres surgissent de terre comme par enchantement.

C'est le résultat de la période de réaction qui a marqué les années de l'après-guerre alors qu'un grand nombre de personnes avaient dû mettre de côté les plans qu'ils avaient conçus. Le pays reprend maintenant le temps perdu pendant ces années de dépression. Le ciment est un des métaux qui bénéficie le plus de l'activité déployée dans le domaine de la construction. Bien que la consommation du ciment puisse varier de temps en temps, il n'est pas moins vrai qu'en général, les statistiques indiquent que d'année en année l'emploi du ciment au pays se généralise. C'est que le ciment, petit à petit, remplace les autres matériaux dont on se servait jusqu'ici dans la construction. C'est aussi parce qu'on l'utilise un peu partout.

La construction des chemins et des grandes voies publiques nécessite de fortes sommes d'argent. Le ciment est le produit on se sert le plus pour exécuter ces travaux. Le trafic-automobile, au cours des dernières années, a complètement changé les conditions de transport dans tous les pays. Ce changement va être de plus en plus prononcé avec les années, et il faudra encore dépenser des sommes énormes pour faire de nouveaux travaux de construction sur les chemins. Bien que la production du ciment ait augmenté considérablement depuis quelques années, il ne faut pas oublier que le Canada, à venir jusqu'à 1919 n'avait pas exporté de ce produit. En 1919 le commerce dans ce compartiment se totalisait à 177,506 barils contre 493,750 barils en 1923. La consommation totale du ciment en Canada s'est accrue de 3,597,391 barils qu'elle était en 1918 à 7,066,538 barils en 1923, alors que les ventes, y compris l'exportation, atteignaient 7,513,590 barils; et tout indique que les statistiques pour l'année en cours dépasseront les records qui ont été établis jusqu'ici. Étant un pays jeune, le Canada est appelé à voir sa population augmenter. Attirés ici par les ressources immenses de notre pays les nouveaux venus vont aider ceux qui sont déjà installés à développer les ressources naturelles que nous possédons. La consommation du ciment par capita ne pourra donc que s'accroître. Les perspectives de cette industrie sont ainsi des plus brillantes. Fort heureusement on peut dans notre pays fabriquer le ciment à un coût de revient peu élevé. La manière première existe en abondance et elle est de très bonne qualité. On emploie maintenant des machines très modernes et fortement économiques, vu les excellentes communications dont on dispose, on peut aisément vendre les produits dans les grands centres. La Province de Québec, comme par le passé, va rester un important centre de consommation et de fabrication pour le ciment. Celui-ci pour une grande partie sera fabriqué sur l'île de Montréal, parce qu'on y trouve la matière première en abondance et parce qu'on est à proximité des grands marchés.

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabrique spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITÉ, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COÛTE MOINS CHER EN DÉFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre!

DOUBLE ECONOMIE!

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pes, 12 pes, 18 pes, 20 pes et 24 pes.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 E 10c. LA LIVRE.

PRIX SPÉCIAL PAR QUANTITÉ.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

TOUR D'EUROPE

PELERINAGE NATIONAL CANADIEN

à ROME, à LOURDES et au MONT SAINT-MICHEL

à l'occasion du 27e CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL / E'AMSTERDAM

Visite des pays suivants : Angleterre, Hollande, Belgique, Suisse, Italie, France

Départ de Montréal LE 12 JUILLET par le magnifique paquebot "MEGANTIC" de la Cie White Star. Retour le 13 septembre.

Ce pèlerinage est le 21e organisé annuellement par notre agence

Pour renseignements et adhésions, s'adresser à nos bureaux.

Chaque fois que vous projetez quelque voyage, venez nous consulter ou écrivez-nous. Votre voyage sera un succès assuré, si vous l'entreprenez sous la direction de notre agence, la plus importante du Canada.

Billets fournis pour TOUS Les services de navigation et de chemin de fer

Installations retenues à TOUS Les hôtels des cinq continents du monde

Renseignements gratuits sur TOUS Les voyages, voyages de noces, voyages d'affaires, etc.

Les AGENCES de VOYAGES JULES HONE

Siège social : 83, rue St-Jacques, MONTREAL

Succursale : Hôtel Windsor.

Advertisement for Borden's Evaporated Milk, featuring an image of a milk can and text describing its quality and availability.

Nouvelles de Victoriaville

— Les taxes scolaires et municipales sont grandement malades. Elles sont exigibles depuis quelques mois et des montants considérables restent à payer, des intérêts, salaires d'instituteurs, amortissements, etc.

— On se demande pourquoi on laisse circuler des charges de fumier non recouvertes. Ce peut être une cause de maladie.

— Il y a eu de belles transactions ces temps derniers. MM. Paul Thibault et Cie, dont l'associé est M. Rodolphe Boisvert, a fait l'acquisition du stock de la maison H. Guay Limitée, qui disparaît par le fait de cette vente.

— M. Victor Rhault, qui sont les fils de M. Victor Rhault, ont fait l'acquisition du stock de la maison Paul Thibault Limitée. Nous souhaitons à nos amis le meilleur des succès.

— M. Paul Thibault est parti, cette semaine pour un voyage d'affaires à Québec et dans les paroisses d'en bas. Il voyage pour notre industrie d'ébénisterie.

— M. et Mme A. Chrétien, de Ste-Cécile, étaient en visite chez M. Paul Boucher, parent, mardi dernier.

— Beau et grand magasin à louer dans une belle partie de la ville. — Magasin avec cave, bonne fournaise McClary, avec au-dessus deux logements, le tout bien moderne. Pour un homme actif c'est un des meilleurs centres.

— MM. Eugène Perrault, de Macamic, autrefois de Victoriaville, son frère, M. Paul Perrault, des Etats-Unis, étaient en visite chez leurs parents, Mme A. G. Létourneau et Gédéon Perrault, cette semaine.

— M. Beauchemin, électricien, est arrivé pour prendre la gérance du système électrique de la Arthabaska Water & Power Co. Sa famille arrivera ces jours prochains.

chans. — La nouvelle rue qui a été ouverte, l'an dernier, et qui est pratiquement la continuation de la rue Albert, et qui se rouvre à passer un peu en bas du terrain du grand collège, rend de grands services pour les cultivateurs et les voyageurs qui arrivent par les points Beaudet. Cette rue qui traverse le chemin de fer des Trois-Rivières est appelée à rendre de grands services.

— Un extincteur chimique peut empêcher un gros incendie. Surtout dans les paroisses où il n'y a aucun moyen de protection.

— L'association des assureurs augmente les taux notablement.

— On se demande quelle peut bien être la cause des feux à origines inconnues que nous avons eus depuis quelques semaines. Est-ce que nous n'epourrions pas avoir les mêmes soupçons qu'à Bromplonville, où plusieurs feux ont causé les désastres, et dont on n'a pas pu connaître les origines? Les années dernières, les églises, communautés religieuses, brûlaient, sans qu'on connût l'origine de ces feux. Cette année, il semble y avoir un circuit établi dans plusieurs endroits qui font des victimes. Surveillons bien nos bâtisses, et surtout, suivons les agissements de certains oiseaux qui nous arrivent et qui semblent nés pour acherer les gens par des visites trop prolongées. Détruisons chez nous la mauvaise coutume d'abriter des vagabonds, de donner aux mendiants, quelle que soit leur apparence. A chaque village ses charges.

— La température s'est tournée de bord, mardi soir et mercredi il faisait un gros vent, mais de printemps. La pleine lune le 20 de ce mois, et le printemps nous arrive le lendemain. Il s'est vendu du sucre et du sirop d'érable nouveaux de l'an dernier.

— Qu'on surveille les viandes qui se vendent au marché et dans les étaux privés. Nous demandons à nos amis le meilleur des succès.

— M. et Mme A. Chrétien, de Ste-Cécile, étaient en visite chez M. Paul Boucher, parent, mardi dernier.

— Beau et grand magasin à louer dans une belle partie de la ville. — Magasin avec cave, bonne fournaise McClary, avec au-dessus deux logements, le tout bien moderne. Pour un homme actif c'est un des meilleurs centres.

— MM. Eugène Perrault, de Macamic, autrefois de Victoriaville, son frère, M. Paul Perrault, des Etats-Unis, étaient en visite chez leurs parents, Mme A. G. Létourneau et Gédéon Perrault, cette semaine.

— M. Beauchemin, électricien, est arrivé pour prendre la gérance du système électrique de la Arthabaska Water & Power Co. Sa famille arrivera ces jours prochains.

Le Shiloh mettra fin à cette toux

Vos grands-parents en prennent. Il est d'action sûre, inoffensive et efficace. A petites doses il est économique et ne tarde pas à soulager. Il ne met pas l'estomac à l'épreuve. 30c., 60c., et \$1.20. Prenez du Shiloh.

Le bon tonique pour toute la famille au printemps

Tout homme, femme et enfant, se sentira plus frais, plus dispos et en meilleure santé ce printemps s'ils prennent du Celery King

Large advertisement for Puritas flour, featuring a large image of a flour bag and text describing its quality and availability.

Advertisement for Bankers horse, featuring an image of a horse and text describing its characteristics and availability for sale.

Bolte Postale 57

Tél. Local 191

Spécialités

Articles pour Hommes, de la Tête aux Pieds

Marchandises de Choix et de Qualité

Constatez-le vous-même en prenant connaissance des BONNES MARQUES dont je garde un assortiment complet

TEL QUE

CHEMISES - STRAND & ARROW
 FAUX COLS - VAN HEUSEN & ARATEN
 CHAUSSURES - STRIDER de FRANK SLATER
 CLAQUES - PARTRIDGE

AGENT EXCLUSIF DES

VETEMENTS - FASHION CRAFT
 CHAPEAUX - G. B. BORSALINO & MOORE
 CASQUETTES - FEDERAL CAP
 CRAVATES - DELPARK

Nettoyage et Pressage d'Habits

AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

Veillez entrer, il y a de votre intérêt.

J. H. TETREAU

Edifice Perrault, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Porte voisine de Auger & Fils.

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais

Marque (Alligator)

Travail plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui les composent de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la boulerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve. C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL

338, Notre Dame Ouest, Montréal, Canada
 Près de la rue McGill



La Ménagère Idéale N'emploie que la "Farine Régale"

Les tartes croustillantes que préparent nos mères et dont chacun se régale sont faites avec la "Farine Régale", la plus belle, la plus riche et toujours uniforme. C'est la farine qui vous donnera les meilleurs gâteaux, biscuits et pâtisseries.

En vente partout en sacs de 7-14-24½ et 48 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

St. Lawrence Flour Mills, Company Limited
 MONTREAL

Farine Régale

La "Librairie de l'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées. Voir nos prix dans notre annonce en quatrième page.

"LE SAMEDI"

En vente, à 10 cents le numéro ou \$4.00 par an, chez tous les distributeurs ou chez les éditeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

ELLE EPROUVAIT DES DOULEURS AIGUES EN MANGEANT

Une jeune fille de la Côte St-Michel était faible, épuisée et misérable, mais Dreco lui rendit le bonheur et la santé.

Il est facile de devenir épuisé. On n'a qu'à négliger son estomac et les autres organes digestifs. Bientôt l'indigestion, les douleurs rhumatismales, la torpeur du foie et une foule d'autres maux s'emparent de vous et vous rendront la vie insupportable. Avec l'avènement de Dreco, cependant, il est tout aussi facile de mettre fin à ces misères et de jouir de nouveau du plaisir d'être fort et sain et de ne plus souffrir. C'est ce qui est arrivé à Mlle Ernestine Pesant, 25 Côte St-Michel, Montréal.

"Bien qu'âge de vingt-trois ans seulement", dit Mlle Pesant, "je souffrais terriblement du foie et de l'estomac, si bien que j'en vins à ne plus pouvoir manger sans ressentir de grands maux. Je souffrais aussi de constipation chronique, et le manque de nourriture affaiblissait grandement tout mon organisme.

"Je n'ai pris qu'une bouteille de Dreco, et cela m'a fait un grand bien. J'ai maintenant bon appétit, je me porte bien et j'ai engraisé, car mes aliments me fournissent tout le nutriment régulièrement et mon foie est actif. Dreco m'a grandement aidée, et j'envisage l'avenir avec confiance."

C'est votre devoir de vous soigner. Vous n'avez aucunement besoin de subir les désastreux effets d'une mauvaise digestion, quand Dreco est là pour renforcer vos organes digestifs d'une façon rapide et agréable. Il a démontré son mérite dans des milliers de cas, et il est recommandé partout par des personnes responsables. Il ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes, étant purement préparé avec des herbes, des racines, de l'écorce et des feuilles.

Dreco a été spécialement introduit dans Victoriaville et Arthabaska, par la Pharmacie Drouin, et est vendu partout par un bon Chirurgien.

Nouvelles de Victoriaville

Mlle Gertrude Bissonnette est allée passer le dimanche à Montréal, chez des parents.

Il y aura une importante initiation de Chevaliers de Colomb le 30 courant. Notre Cour de Victoriaville semble prendre une importance intéressante, et les salles, si on en juge par le lumineux, sont bien achalandées.

Le soleil fait du gros ouvrage depuis quelque temps. Les neiges s'en vont à vue d'œil, et à moins de changement, nous aurons les chemins d'été. Les prophètes font bien des almanachs depuis quelque temps, et de fait ils vont bien changer cette face atmosphérique autant que la carte européenne d'après guerre. Tout de même il est bien raisonnable de se demander quelles sont les causes, attendu que chacun de nous est assez intéressé à connaître ce qui se passe sur la grosse machine ronde qui semble s'occuper de son affaire, sans se troubler de ce qu'en pensent les humbles occupants. On pourra en donner quelques-unes qui paraissent plausibles et intéressantes un peu plus tard.

Les calendriers hygiéniques sont distribués. Que chaque famille l'étudie attentivement. La ville de Victoriaville est à se mettre en état de santé, et le temps pressait. Il y a trop de maladies qu'on a laissées s'enraciner parmi nous. Des tuberculeux qui circulent dans nos rues, qui crachent partout. Les enfants qu'on laisse jouer avec des enfants tuberculeux; des maisons mal aérées; malsaines, sans lumière du soleil, du lait dont on ne connaît pas la valeur hygiénique, tant au point de vue propreté, des rues poussiéreuses que les automobiles balayaient en vous lançant en pleine figure des bouffées grasses de microbes ou de poussières remplies de condiments malfaisants; voilà autant de facteurs dangereux qu'on devra éluder et corriger soigneusement. On ne peut jamais être trop sévère pour écarter les dangers de la maladie. On remarque aussi que des voitures chargées de fumier pourri, circulent librement dans les rues. Est-ce que pour aller engraisser une terre on devrait exposer la vie d'une personne. Pas de comparaison, s'il vous plaît.

Il y a encore quelques batteurs d'échivans dans la ville et les alentours. Le code criminel pourvoit à ces cas. L'animal n'est pas la propriété absolue à la romaine de l'animal. La loi le protège, et l'animal cesse d'être la propriété d'un individu brutal des qu'il enfreint les règlements organisés pour la protection des animaux.

Le docteur Beaudoin, chef du service d'hygiène, était de passage ce jour derniers.

M. et Mme Euclide Marchand sont partis pour un mois à Beauharnois, chez M. et Mme J. O. A. Carignan.

M. l'abbé Emile Dussault, professeur au séminaire de Nicolet, était de passage, chez son père,

M. Joseph Dussault, ces jours derniers.

M. Jacques Alain, de Richmond, a passé le dimanche chez son père, M. J. E. Alain.

M. Leveillé, qui demeurait avec sa famille, dans la partie ouest de la ville, est allé demeurer à Shawinigan.

On dit qu'il y a plus de 400 employés à la Rubin Brothers. A l'été on nous apprend qu'il y aura des augmentations considérables qui nous amèneraient presque le double d'employés.

Le feu a complètement détruit la boutique Jolicœur, près de la fabrique Rubins, le semaine dernière. Le feu s'est déclaré vers les onze heures du soir et en quelques minutes le tout formait un brasier qui illuminait la ville. Vers une heure de la nuit, il ne restait plus que des cendres.

M. Joseph Martin, employé au chemin de fer, a été victime d'un accident pénible, lundi matin, en tombant au fond d'un char de charbon qui s'est défoncé. M. Martin a reçu des blessures sérieuses à l'estomac. Heureusement les blessures ne sont fatales.

Les entrants pieux pour avoir la
CASTORIA
 DE FLETCHER

LES CANADIENS A AMSTERDAM

Le Congrès Eucharistique international ont donné lieu à des triomphes où tous les peuples, ayant oublié leurs divisions politiques pour s'unir dans une même dévotion, ont rivalisé d'enthousiasme et de zèle. Au Canada, le Congrès de Montréal a causé une impression profonde tant par la splendeur des fêtes dans les décors merveilleux que par la présence d'une multitude de catholiques de tous les pays, représentants de toutes les nations comme de toutes les races.

Le XXVII^e Congrès Eucharistique de cette année aura lieu à Amsterdam, en Hollande. Déjà les démonstrations religieuses s'annoncent comme devant être d'autant plus édifiantes que ce pays est généralement considéré comme une forteresse de la réforme. Des personnalités, tant religieuses que laïques, ont promis leur présence encourageante pour cette œuvre et aussi celle de délégués nombreux de leurs pays.

Pour permettre aux nôtres de s'affirmer dans une telle circonstance, les Agences de Voyages Jules Hone, de Montréal, ont organisé leur XXI^e Pèlerinage National Canadien et Tour d'Europe de façon à ce que les voyageurs puissent séjourner à Amsterdam, durant les heures les plus actives et les plus intéressantes du Congrès. Cette étape sera d'ailleurs le complément des visites aux belles villes et les plus beaux paysages de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de la France et aussi de l'Angleterre.

Ce groupe de pèlerins sera digne des sentiments de foi et de patriotisme des Canadiens et aussi des Franco-Américains, leurs frères des Etats-Unis qui s'y joindront. Et la réputation des Agences de Voyages Jules Hone, les seules au Canada qui soient franchement catholiques et canadiennes-françaises, est une garantie du succès de cette organisation.

A Louer

Un étal de boucher avec glacière et comptoir. Contenant aussi les tablettes pour épicerie. Eclairage électrique; poste central. S'adresser à ALPHONSE TALBOT, Princeville, P. Q.

11 fév. 11 p.



Murs de Belle Apparence

N'importe laquelle de vos pièces peut offrir un charme nouveau et durable et une apparence distinctive avec nos superbes et nouveaux papiers-tentures, mêmes les moins dispendieux, que nous étalons à présent.

Nous faisons aussi une spécialité des PAPIERS-TENTURES SEMI-COUPÉS STAUNTON, la lisière desquels s'enlève facilement à la ligne exacte, sans qu'il soit nécessaire de se servir d'une règle et un couteau ou des ciseaux. Ils économisent du temps, évitent des ennuis, et le péle-mêle dans la maison est beaucoup moindre quand il s'agit de tapisser de nouveau.

Permettez-nous de vous faire voir nos nouveaux échantillons pour vos pièces où le papier-tenture doit être renouvelé.



Le Magasin de Vaisselle et de Tapisserie

74, rue Notre-Dame,

VICTORIAVILLE, — — — P. Q.

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve, \$9,000,000
 Plus de 125 Succursales

Cette institution assure aux déposants une sécurité parfaite pour leurs économies, un intérêt raisonnable, composé tous les six mois et permet le retrait des dépôts sans formalités inutiles.

Nous accueillons les dépôts de \$1.00 et au-dessus. Départements d'Épargne dans toutes nos succursales.

J.-O.-R. MARCHAND GERANT
 Succursale d'Arthabaska

GEO. COURCHESNE

MARCHAND DE

PIANOS ET MUSIQUE

DRUMMONDVILLE, P. Q.

M. COURCHESNE remercie sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et désire annoncer qu'il s'occupera comme par le passé des réparations de

PIANOS, HARMONIUMS, Etc.
 ORGUES, GRAMOPHONES, Etc.

Aussi Instruments de Musique de seconde main.

M. COURCHESNE fait depuis de nombreuses années les réparations des instruments de musique chez les Rvds Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville et au Convent d'Arthabaska.

Aussi : Agent pour la vente des Gramophones COLUMBIA, MEDAILLE D'OR et CASAVANT.

Une visite sollicitée. Tél. Local 42.

Premier Pèlerinage Canadien au Sanctuaire

— DE LA —

Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus
 AU CARMEL DE LISIEUX

A L'OCCASION DU

XXVII^e CONGRES EUCHARISTIQUE
 INTERNATIONAL D'AMSTERDAM

avec visite des principales villes de

FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE

Sous la direction spirituelle de

Monsieur l'Abbé JOSEPH-N. DUPUIS

Docteur en théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse de St-Eusèbe de Verceil, à Montréal.

Départ de Montréal, le 9 Juillet 1924, par le Melita, de la Compagnie du Pacifique.
 Retour à Montréal, le 12 Septembre 1924, par le Minnedosa, de la même compagnie.

Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs.

THOS. COOK & FILS,

Agence de voyage honorée par des brevets de LL. SS. Benoit XV et Pie XI.

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU, Victoriaville



Chemin de Fer National du Canada

Victoriaville-Montréal-Québec (Gare du Palais)

Service des trains en vigueur le 30 septembre 1923.

A partir de la date ci-dessus, le service ci-après sera en vigueur.

Victoriaville—Montréal

	Départ Victoriaville	Arrivée Montréal
Tous les jours exc. Dim.	7:44 a.m.	12:20 p.m.
Tous les jours	2:34 p.m.	6:50 p.m.
Tous les jours exc. Dim.	9:40 p.m.	7:45 a.m.

	Départ Montréal	Arrivée Victoriaville
Tous les jours exc. Dim.	8:31 a.m.	12:51 p.m.
Tous les jours exc. Dim.	4:05 p.m.	8:36 p.m.
Tous les jours	8:30 p.m.	6:00 a.m.

Victoriaville-Québec (Gare du Palais)

	Départ Victoriaville	Arrivée Québec
Tous les jours	6:00 a.m.	8:31 a.m.
Tous les jours exc. Dim.	12:51 p.m.	3:30 p.m.
Tous les jours exc. Dim.	8:36 p.m.	11:05 p.m.

	Départ Québec	Arrivée Victoriaville
Tous les jours exc. Dim.	5:15 a.m.	7:44 a.m.
Tous les jours	11:55 p.m.	2:34 p.m.
Tous les jours exc. Dim.	7:15 p.m.	9:46 p.m.

Char d'ortur sur le train de 9:46 p.m. et sur le train laissant Montréal à 8:30 p.m. Char parloir sur le train laissant Victoriaville à 2:34 hrs p.m. le dimanche.

Victoriaville—Donnet's Landing—Trois-Rivières

Tous les jours excepté le dimanche :
 Départ de Victoriaville 7:50 a.m. 1:45 p.m.
 Arrivée à Donnet's Landing 9:25 a.m. 4:10 p.m.
 Arrivée à Trois-Rivières 10:10 a.m. 4:40 p.m.
 Départ de Trois-Rivières 9:30 a.m. 4:00 p.m.
 Départ de Donnet's Landing 10:15 a.m. 5:00 p.m.
 Arrivée à Victoriaville 12:40 p.m. 6:40 p.m.

Pour informations, s'adresser à Victoriaville à l'Ag't du Chemin de Fer National.

M. A. PELLETIER

PACIFIQUE CANADIEN

Service Insurpassable

ENTRE
 QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec (Gare du Palais)
 9:30 a.m. — Dim. exc. — (Montréal Gare Viger 3:15 p.m.)
 1:30 p.m. — Quotidien (Montréal Gare Windsor 6:30 p.m.)
 4:40 p.m. — Dim. exc. (Montréal Gare Viger 9:40 p.m.)

11:55 p.m. — Quotidien. (Montréal Gare Viger 6:50 a.m., et Gare Windsor 7:20 a.m.)

Arrivées à Québec (Gare du Palais)
 7:00 a.m. — Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11:30 p.m. et de Gare Viger 11:55 p.m.)
 2:00 p.m. — Quotidien (De Montréal Gare Windsor 9:00 a.m.)
 3:40 p.m. — Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 9:45 a.m.)
 8:30 p.m. — Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 2:30 p.m.)
 10:00 p.m. — Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 5:30 n.m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets : 30 rue Saint-Jean, tél. 93; Château Frontenac, tél. 1840; Gare du Palais, tél. 663.

C. A. LANGEVIN,
 Agent du Trafic Voyageurs

Représentant toutes les lignes de navigation océanique

HOTEL

Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE

Victoriaville, P. Q.

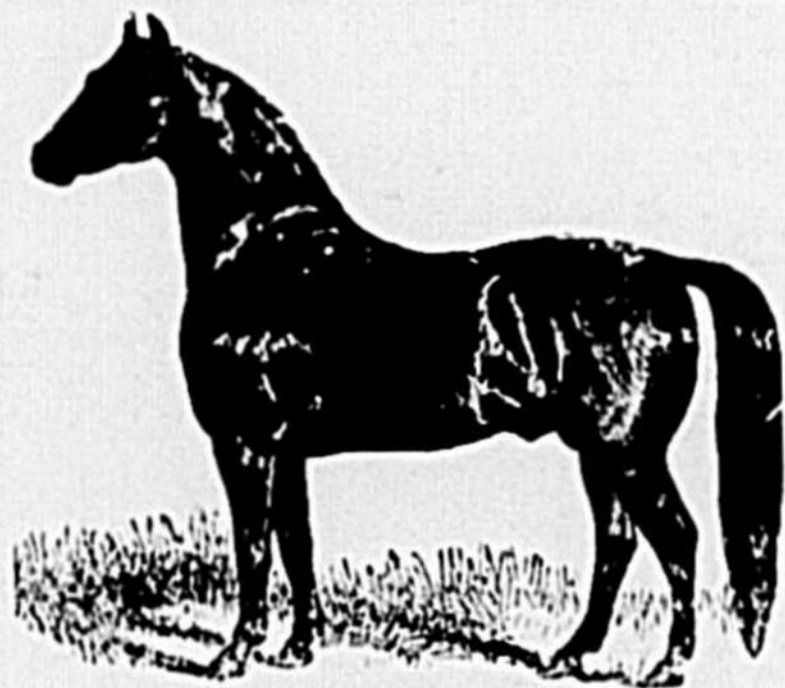
M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel; il contient

35 CHAMBRES
 Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du public voyageur.

Service de première classe.
 Le public est cordialement invité d'aller le voir.

J.-O. TALBOT,
 Propriétaire.

11 sept.—J.n.o.



SAISON 1924

ATTILA BOY

Cheval Etalon de race Canadienne enregistrée. Son père Attila, et sa mère, Céline. C'est sans contredit un des plus beaux reproducteurs; il est d'une belle couleur, brun très foncé; crin noir; pesant 1500 livres.

Ce cheval est très chanceux et donne des poulains de première classe.

Pour autres informations, s'adresser au propriétaire:

JOSEPH BECOTTE,
 Bécancour, Co. Nicolet.

ou à
 ADJUTOR TALBOT,
 Arthabaska, P. Q.

A ECHANGER

La Corporation de la ville de Victoriaville, offre à échanger une bonne jument noire, pesant de 1200 à 1250 lbs pour un cheval noir de la même pesanteur. S'adresser au bureau de la Corporation.